

note d'enjeux

# LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE DE **TERRITOIRE FICTIF**



# Photos du territoire de la collectivité

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction > p.4

**CHAPITRE 1 :** Territoire, acteurs et gouvernance > p.5

1.1 Portrait du territoire > p.5

1.2 Enjeux identifiés dans des documents d'échelle supra-territoriale > p.11

1.3 Enjeux identifiés dans des documents d'échelle territoriale > p.14

1.4 Gouvernance de la biodiversité sur le territoire > p.16

1.5 Initiatives en faveur de la biodiversité connues sur le territoire > p.18

**CHAPITRE 2 :** Enjeux patrimoniaux en matière d'habitats naturels terrestres et aquatiques > p.20

2.1 Habitats naturels > p.20

2.2 Habitats et zones remarquables > p.22

2.3 Aires protégées > p.24

2.4 Résultats de l'étude HotSpot > p.25

**CHAPITRE 3 :** Espèces, dont protégées ou à enjeux de conservation > p.27

**CHAPITRE 4 :** Trames écologiques > p.31

4.1 Trame verte > p.32

4.2 Trame bleue > p.38

4.3 Trame noire > p.42

4.4 Trame urbaine > p.44

**CHAPITRE 5 :** Menaces pesant sur la biodiversité > p.48

5.1 Destruction ou dégradation des habitats naturels > p.48

5.2 Surexploitation des ressources naturelles > p.49

5.3 Changement climatique > p.50

5.4 Pollutions > p.50

5.5 Espèces exotiques envahissantes > p.51

**CHAPITRE 6 :** Principaux services écosystémiques > p.53

**CHAPITRE 7 :** Panorama des actions engagées > p.57

Synthèses > p.59

**ANNEXES :** Atlas cartographique grand format

# Introduction

Ce document est un outil à destination des collectivités engagées dans le dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN) ou souhaitant élaborer une Stratégie Locale en faveur de la Biodiversité (SLB). Il vise à permettre aux collectivités d'identifier les enjeux de leur territoire en termes de biodiversité et ainsi structurer un plan d'actions cohérent et pertinent dont les objectifs répondent aux besoins identifiés.

Cet outil est construit sous forme d'un questionnaire permettant de compiler l'ensemble des données et analyses existantes (ou manquantes) à l'échelle du territoire. Ainsi, il n'est pas attendu, par exemple, que la collectivité réalise des inventaires naturalistes complémentaires, mais bien qu'elle exploite les données existantes.

Une partie des rubriques a été préalablement complétée par l'ARB NA à partir des bases de données disponibles à l'échelle régionale. Il est attendu que la collectivité vérifie l'exactitude de ces informations et complète avec les éléments plus précis ou étoffés dont elle dispose. Toutes les cartographies présentées sont également proposées en grand format dans l'Annexe «Atlas cartographique».

Il s'agira ainsi de répondre aux questions suivantes :

- > QUI décide, agit, s'engage en faveur de la biodiversité sur le territoire ?
- > Quelles ESPECES sont présentes, et dans quel état de conservation ?
- > Quels MILIEUX sont présents, et dans quel état ?
- > Quelles TRAMES ECOLOGIQUES sont présentes sur le territoire ?
- > Quelles PRESSIONS pèsent sur la biodiversité ?
- > Quelles sont les dépendances de la collectivité au regard des SERVICES ECOSYSTEMIQUES rendus par la biodiversité ?
- > Quelles ACTIONS sont déjà mises en œuvre sur le territoire ?

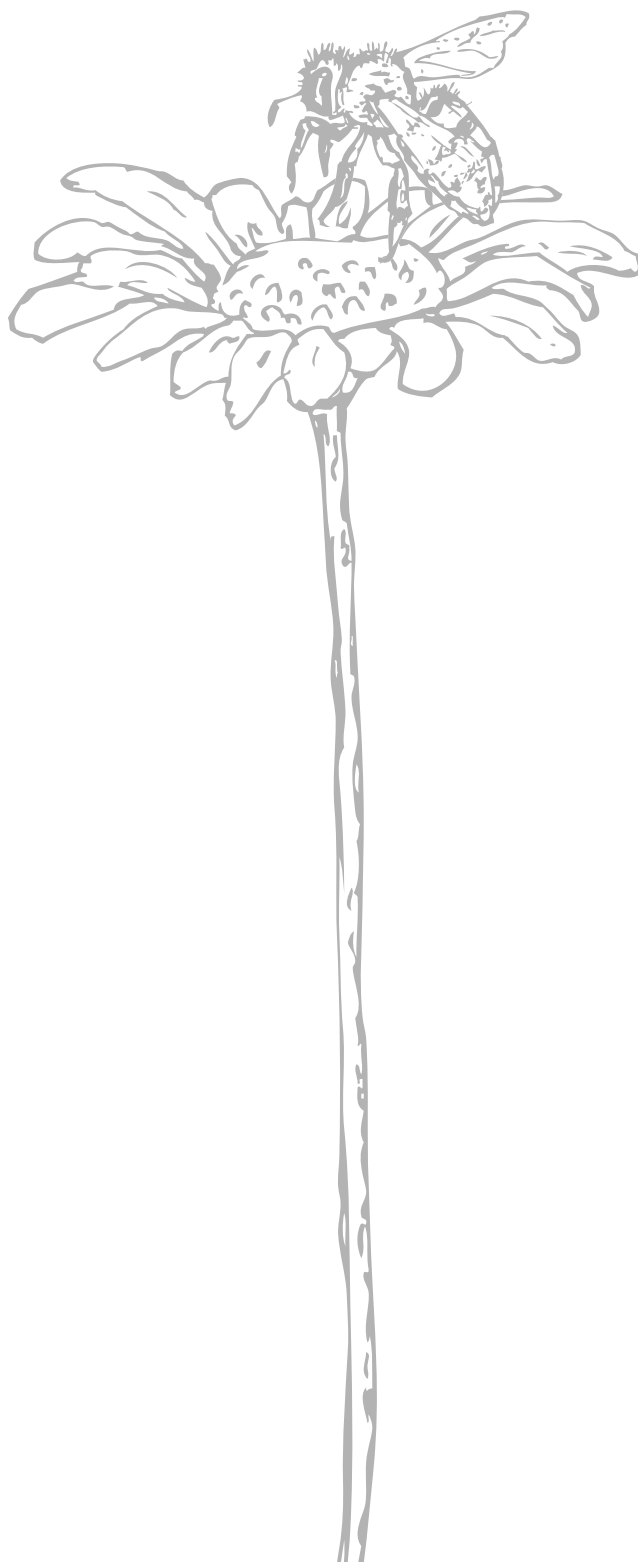
L'objectif final est de pouvoir répondre à : **que faire dans la prochaine décennie pour améliorer l'état de la biodiversité sur son territoire ?**

Plusieurs rubriques débutent par « Selon vous » ou « Avez-vous connaissance » : il s'agit de formuler un avis concerté de la collectivité en interrogeant, selon les pertinences, les élus, les agents techniques ou des acteurs du territoire.

Pour les collectivités TEN : le document devra être complété durant la première période de reconnaissance de trois ans. Il n'est pas demandé de développer les paragraphes «Pour aller plus loin». En cas de demande de renouvellement de la reconnaissance TEN, ce document servira à élaborer le nouveau plan d'action de la collectivité candidate.

Les collectivités engagées dans une SLB devront compléter le document ainsi que les documents complémentaires fournis par l'ARB NA et développer les paragraphes nommés «Pour aller plus loin».

Toutes les collectivités amenées à compléter ce document peuvent bénéficier d'un accompagnement technique de l'ARB NA sur demande.



# CHAPITRE 1

## Territoire, acteurs et gouvernance

### 1.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

L'objectif de cette rubrique est d'identifier les caractéristiques du territoire qui pourront être amenées à être considérées comme des potentiels, des avantages ou au contraire comme des freins pour la mise en action de la collectivité en faveur de la biodiversité. Il s'agit notamment d'identifier l'écosystème des acteurs, les caractéristiques physiques du territoire ou encore les moyens dont dispose la collectivité.

#### 1.1.1 La collectivité en quelques données

Échelon	
Intercommunalité d'appartenance (pour les communes)	
Département d'appartenance	
Surface du territoire	NC ha
Altitude moyenne du territoire	
Nombre d'habitants	
Nombre d'élus dans l'organe décisionnel	
Nombre d'agents dans la collectivité	

#### 1.1.2 Physionomie du territoire

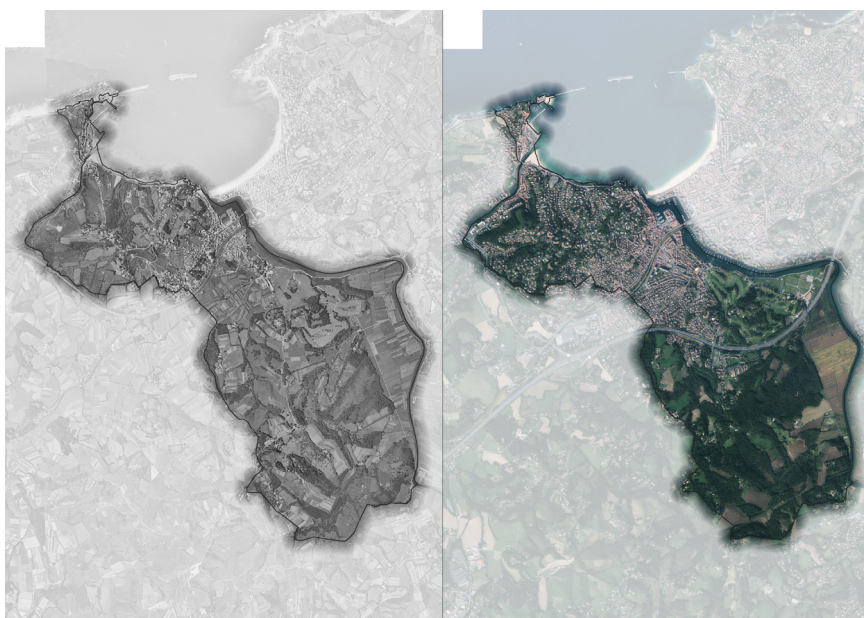
Comment qualifieriez-vous le paysage de votre territoire ?

*Exemples d'appréciation : il s'agira ici de décrire la manière dont vous percevez le paysage de votre territoire. Quels sont selon vous les grands ensembles ? Quelle appréciation en avez-vous ? Vos concitoyens ? Quels sont les enjeux de patrimoine qui vous semblent les plus marquants ? Vous pouvez vous aider des [Atlas des paysages](#) ainsi que la [carte des Ecopaysages](#) réalisées par l'ACE (coordonnée par l'URCAUE NA).*

Selon vous, comment le paysage de votre territoire a évolué ces 70 dernières années ? Ces 20 dernières années ?  
Quelle tendance identifiez-vous dans les changements (ou maintiens) de paysage ?

## Comparaison du territoire par photo aérienne entre 1950 et aujourd'hui

Pour plus de détails (et zoom) vous pouvez vous aider du site [Remonter le temps](#), de l'IGN



Quels éléments vous marquent à la comparaison des deux photos ? Les grands ensembles paysagers sont-ils modifiés ?

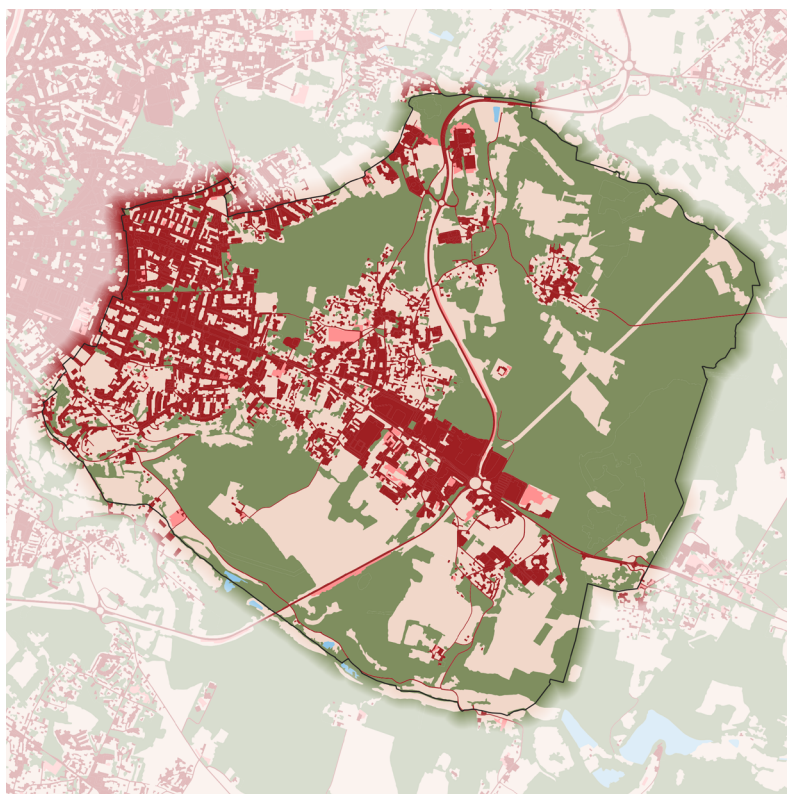
*Exemple d'appréciation : la forêt a-t-elle progressé/régressé ?*

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

Dans l'objectif de produire un diagnostic plus complet, notamment dans le cadre d'une Stratégie Locale en faveur de la Biodiversité, on cherchera à compléter par les éléments suivants :

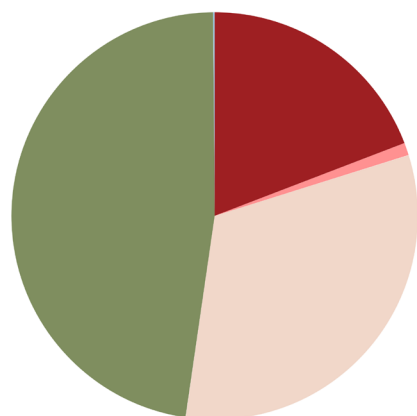
- identifier les éco-paysages et les mosaïques paysagères du territoire
- caractériser la géologie du territoire

## Cartographie de l'occupation du sol sur le territoire, par grandes classes d'occupation



+ d'informations en annexe

## Répartition de l'occupation du sol par grande classes d'occupation



- Surfaces imperméables : 19.2%
- Surfaces perméables : 1%
- Sols nus : 0%
- Formations herbacées : 32.1%
- Formations ligneuses : 47.6%
- Surfaces en eau : 0.1%

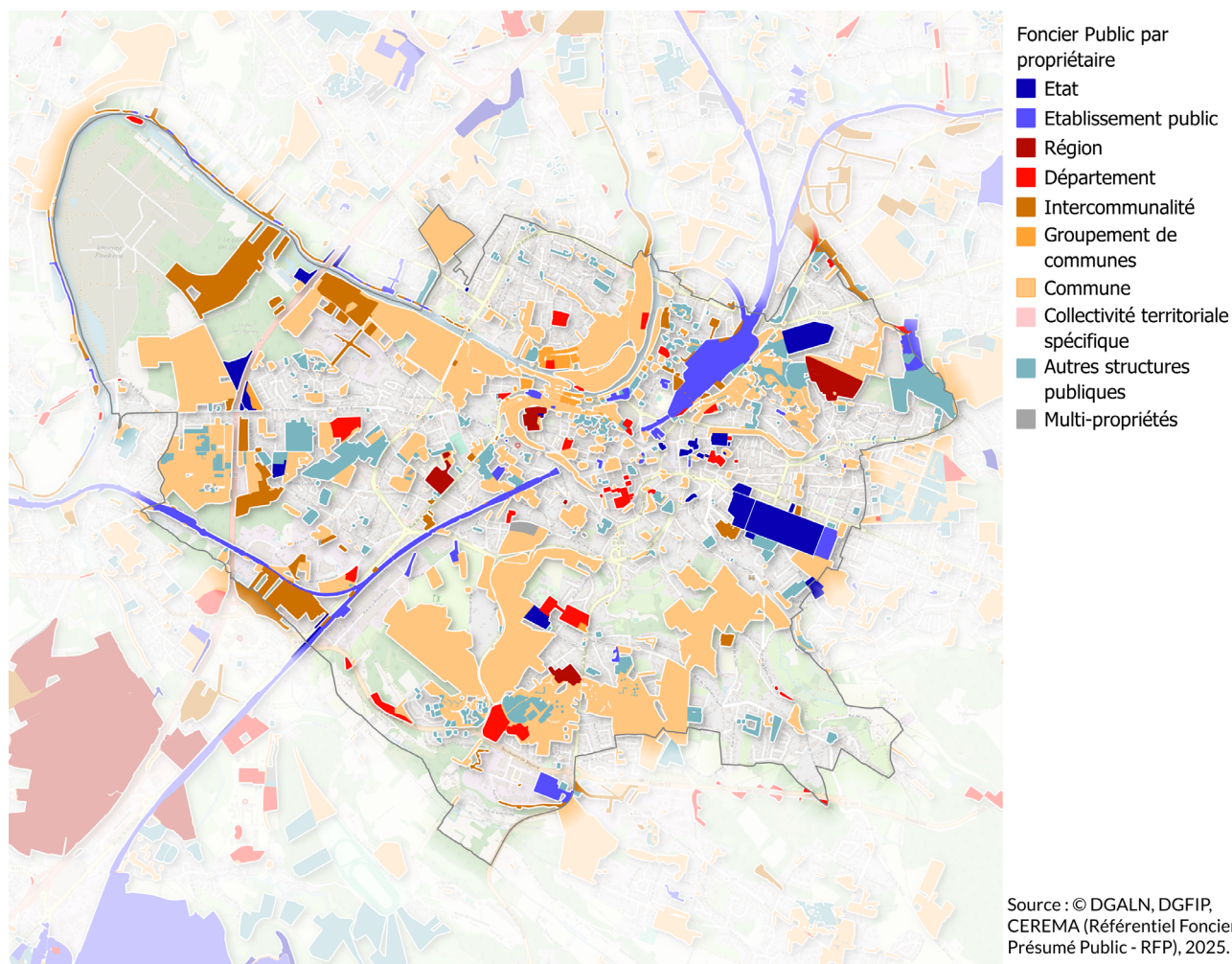
Source : © IGN (BD OCS GE), 2025.

Quels éléments vous marquent à la lecture de ces données ?

## 1.1.3 Maîtrise et usages du territoire

La collectivité est-elle propriétaire d'emprises foncières sur le territoire ? La répartition de la maîtrise du foncier (terrains et bâtis) entre acteurs publics et privés est-elle connue ? Quelles sont les surfaces ainsi que la nature des terrains ?

### Cartographie de la maîtrise foncière publique du territoire



+ d'informations en annexe

Quels éléments vous marquent à la lecture de ces données ?

La maîtrise d'usage de la collectivité est-elle différente de la maîtrise foncière ? Si oui, quelles sont les parcelles supplémentaires gérées par la collectivité, ou les parcelles non gérées par la collectivité ?

La collectivité est-elle en lien avec d'autres acteurs ayant des maîtrises d'usage sur son territoire ? Il s'agit notamment d'identifier de possibles harmonisations de gestion sur le territoire.

*Exemple d'appréciation : il peut s'agir d'autres collectivités territoriales, de l'Etat, du Conservatoire des Espaces Naturels, de la SNCF, d'entreprises ayant un foncier important, etc.*

Comment décririez-vous la gestion du territoire par la collectivité ?

*Exemple d'appréciation : la collectivité dispose-t-elle d'un plan de gestion différenciée ? De plans de gestions spécifiques à certains espaces ? A-t-elle des pratiques dites de gestion écologique ou extensive ? Dispose-t-elle de labels ou reconnaissances pour cette gestion (comme le label Ecojardin par exemple) ?*

Pouvez-vous décrire la dynamique démographique du territoire ainsi que l'évolution de l'urbanisation sur les 20 dernières années et les perspectives pour les années à venir ?

## SYNTHÈSE 1.1

*En résumé : Quel est le profil de la collectivité et quels sont ses moyens d'action (taille, milieu, paysage, moyens financiers mobilisables, maîtrise du foncier, ...) ?*

*Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?*

*> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 59](#).*

Pouvez-vous présenter la répartition des acteurs économiques du territoire ?

*Exemples d'appréciation : indiquez le nombre d'entreprises dont le siège est sur le territoire de la collectivité ? Activités principales sur le territoire ? Nombre d'exploitations agricoles ? (Dont AB)*

*Présence de filières locales valorisant des ressources naturelles ?*

Le territoire est-il concerné par le tourisme, notamment pour ses milieux naturels ?

*Exemple d'appréciation : quels sont les espaces de loisirs de plein air ou de tourisme de nature présent sur le territoire ?*

*Des itinéraires de randonnées parcourent-ils le territoire ? La filière d'hébergement est-elle développée ?*

Le territoire est-il concerné par des mesures compensatoires ? Si oui, sont-elles portées par la collectivité ?

## 1.2 ENJEUX IDENTIFIÉS DANS DES DOCUMENTS D'ÉCHELLE SUPRA-TERRITORIALE

L'objectif visé dans cette rubrique est de rassembler l'ensemble des documents déjà existants qui font état d'éléments en lien avec des enjeux de biodiversité sur le territoire considéré.

Il peut s'agir :

- d'éléments de diagnostic écologique concernant le territoire ;
- d'enjeux de biodiversité identifiés comme prioritaires sur un périmètre et devant donc être pris en compte par les collectivités ;
- de programmes d'actions à mettre en œuvre entièrement ou partiellement sur tout ou partie du territoire.

Ces documents permettent ainsi à la collectivité de cibler et prioriser ses actions en s'appuyant sur des objectifs de référence.

### La collectivité dépend-elle de la [Loi Montagne](#) ?

Oui Non

Si oui, quels sont les enjeux ou effets identifiés pour le territoire ?

### La collectivité dépend-elle de la [Loi Littoral](#) ?

Oui Non

Si oui, quels sont les enjeux ou effets identifiés pour le territoire ?

## Stratégie Régionale pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (2023 – 2032)

Avez-vous connaissance de la [Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine](#) ?

Oui Non

Quels sont, selon vous, [les objectifs et/ou les actions](#) de la stratégie régionale ayant le plus de résonance sur votre territoire ?

## Département DEPARTEMENT

Travaillez-vous avec le Conseil Départemental 0 sur les thématiques liées à l'environnement et la biodiversité ?

Oui Non

Si oui, dans quel cadre ?

Avez-vous connaissance des enjeux environnementaux identifiés à l'échelle du département ?

## Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Si la collectivité appartient à un PETR, celui-ci porte-il une politique en faveur de la biodiversité ? Si oui quels sont les enjeux et objectifs identifiés ?

## Parcs nationaux et parcs naturels régionaux

Le périmètre de la collectivité est pour tout ou partie inclus dans le périmètre du parc PNR FICTIF qui bénéficie d'une Charte (ou autres documents de gestion, objectifs...)

Quels sont les enjeux ou objectifs identifiés à l'échelle du parc PNR FICTIF concernant votre territoire ?

Quels sont les objectifs des différents SAGE en matière de préservation des milieux aquatiques et humides qui concernent votre territoire ?

Noms des SAGE :  
NOMS DES SAGE

\*\*\*

## Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

La collectivité dépend de n SCoT : SCOT FICTIF.

Quels sont les enjeux et objectifs en matière de paysage, d'environnement et de biodiversité identifiés à l'échelle du SCoT ?

Le périmètre de la collectivité recoupe celui de n programmes opérationnels de gestion quantitative et n de restauration des milieux aquatiques, dont les objectifs fixés sont :

Les contrats sont les suivants :  
NOMS DES CONTRATS DE GESTION  
NOMS DES CONTRATS DE GESTION

\*\*\*

## Bassins versants

À noter : la collectivité dépend du SDAGE  
AGENCE DE L'EAU.

Le périmètre de la collectivité recoupe celui de n bassin(s) versant(s).

Ils disposent de n SAGE.

Noms des bassins versants :  
NOMS DES BASSINS VERSANTS

\*\*\*

## Autres contrats territoriaux

La collectivité est-elle engagée dans d'autres contrats d'échelle supra-communale ? Si oui font-ils état d'enjeux ou d'objectifs en matière de biodiversité ? A contrario, fixent-ils des objectifs pouvant potentiellement, selon la méthode de réalisation, aller à l'encontre des objectifs de préservation de la biodiversité.

*Exemple d'appréciation : risque de destruction d'habitats naturels pour remplir l'objectif de développement des EnR ; objectif de rénovation thermique des bâtiments sans prise en compte des espèces inféodées aux cavités des façades, ...*

## SYNTHÈSE 1.2

*En résumé : Quel est l'état de la connaissance concernant les enjeux supra-territoriaux ? Quels enjeux mentionnés vous semblent prioritaires ou particulièrement concerner votre territoire ?*

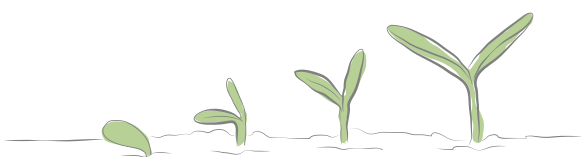
*Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?*

*> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 60](#).*

## EPCI

*Pour les communes, les documents intercommunaux sont traités dans le paragraphe suivant.*

*Dans un souci de simplification de l'usage par les collectivités TEN, EPCI et commune sont fondus dans le « bloc communal ».*



## 1.3 ENJEUX IDENTIFIÉS DANS DES DOCUMENTS D'ÉCHELLE TERRITORIALE

L'objectif visé dans cette rubrique est de pouvoir rassembler l'ensemble des connaissances et objectifs préalablement fixés à l'échelle du territoire qui peuvent recouper les enjeux de biodiversité. Il s'agit pour la collectivité de capitaliser l'existant afin de ne pas doubler les travaux et études.

Si oui, ces documents intègrent-ils des préconisations ou prescriptions en matière de biodiversité ?  
Notamment, les Trames Verte et Bleue (voire Noire) sont-elles inscrites dans les documents d'urbanisme ?

En matière de documents d'urbanisme la collectivité dispose d'un ou plusieurs documents :

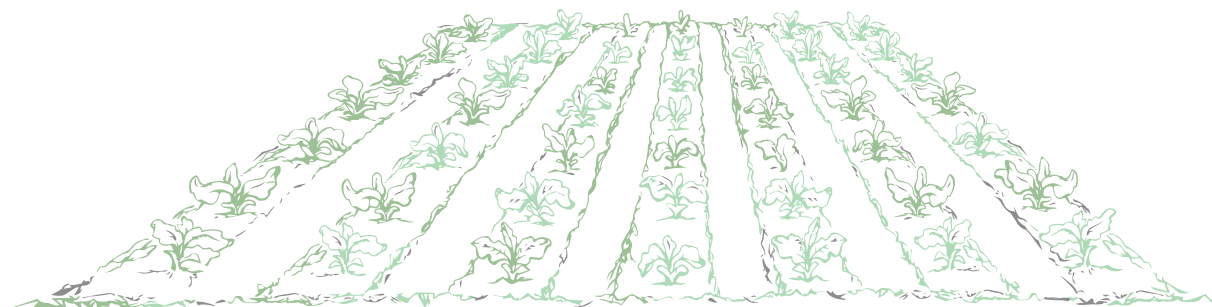
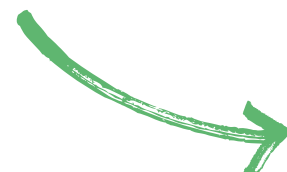
	Date de dernière approbation / Projet de révision
Schéma de cohérence territoriale – SCoT	
Plan local d'urbanisme intercommunal – PLUi	
Plan local d'urbanisme – PLU	
Carte communale	

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

Réaliser une évaluation des documents d'urbanisme au regard de la prise en compte des enjeux de biodiversité

► [Grille d'évaluation du PLUi, par l'ARBE Sud](#)

La collectivité (ou son intercommunalité) dispose-t-elle des documents suivants ? Si oui, mentionnent-ils des éléments de diagnostic concernant la biodiversité, des enjeux ou des objectifs en faveur de la préservation de la biodiversité ?



Documents	Enjeux identifiés <i>+ liens vers les documents existants</i>
Projet de territoire	
Feuille de route biodiversité	
Stratégie foncière d'acquisition pour la biodiversité	
Plan Climat Air Energie Territoire - PCAET	
Atlas de la Biodiversité (inter)Communale -ABC	
Contrat d'Objectif Territorial - COT	
Démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique - TETE	
Projet Alimentaire Territorial – PAT	
Plan de paysage	
Schéma Directeur d'Aménagement Lumière – SDAL	
Plan Canopée	
Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables - SPASER	
Zone d'accélération des Energies Renouvelables - ZAEnR	
Stratégie de développement touristique	
Stratégie de développement économique	
Contrat Local de Santé	
Projet Educatif de territoire	
Projet d'Education Artistique et Culturelle	
Autre(s) document(s)	

## POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

La collectivité a-t-elle réalisé d'autres travaux en lien plus ou moins direct avec la biodiversité permettant de dégager des enjeux ou des projets d'actions ?  
On peut citer par exemple : identification des trames vertes et bleues, démarche trame noire, stratégie d'évitement (dans la séquence ERC), identification des potentiels de désimperméabilisation (en lien avec le schéma des eaux pluviales), travaux sur la ville apaisée, solutions fondées sur la nature...

### SYNTHÈSE 1.3

*En résumé : Quel est l'état de la planification en faveur de la biodiversité sur votre territoire (nombres et structuration des éléments concernant la biodiversité) ? Certains enjeux apparaissent-ils déjà comme prioritaires ou mentionnés de manière récurrente ?  
Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?  
> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 60](#).*

## 1.4 GOUVERNANCE DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE

L'objectif de cette rubrique est d'identifier la manière dont est prise en compte la biodiversité au sein de la collectivité. Il s'agit d'évaluer les moyens dont dispose la collectivité pour agir concrètement en faveur de la biodiversité.

### Instances de la collectivité

Comment se répartissent les compétences en lien avec la biodiversité (gestion des milieux, aménagement du territoire, environnement et cadre de vie, etc.) entre l'intercommunalité et les communes membres ?

La collectivité a-t-elle une délégation spécifique à la biodiversité ?

Oui Non

Si oui, quelle est sa dénomination ?

Si non, quel(les) élu(es) porte(nt) les projets relatifs à la biodiversité ?

La collectivité a-t-elle un(des) agent(s) dédié(s) à la biodiversité ?

Oui Non

Si oui, quel(s) poste(s), pour combien d'ETP et dans quel service ?

Si non, quel(s) service(s) met(tent) en œuvre les projets relatifs à la biodiversité ?

De combien d'agents dédiés à la gestion des milieux (espaces verts, milieux aquatiques, espaces publics) la collectivité dispose-t-elle ?

La collectivité a-t-elle une compétence spécifique en matière de biodiversité ?

Oui Non

Si oui, quelle est sa dénomination ?

Si non, quelle(s) est(sont) la(les) compétence(s) utilisée(s) pour la mise en œuvre des projets relatifs à la biodiversité ?

La collectivité a-t-elle un organe de démocratie participative en lien avec la biodiversité (de manière exhaustive ou non) ?

Oui Non

Si oui, quelle est sa dénomination ? Et quels sont ses membres ?

Quel budget approximatif la collectivité alloue-t-elle aux actions en faveur de la biodiversité ?

La collectivité réalise-t-elle l'analyse de son budget selon la classification du budget vert ?

*Aide à la mise en œuvre du [budget vert](#), notamment le guide pour la cotation selon l'axe « [préservation de la biodiversité](#) »*

## Vision politique et prise en compte des enjeux de biodiversité

Quelle place est donnée à la biodiversité dans le projet politique de la collectivité ?

Comment les citoyens sont informés des sujets liés à la biodiversité ?

*Exemple d'appréciation : la biodiversité est-elle une thématique fréquente, récurrente dans les canaux de communication de la collectivité (magazine, journal, réseaux sociaux, ...) ?*

*Des panneaux d'informations relatifs à la biodiversité sont-ils disposés sur le territoire ?*

## SYNTHÈSE 1.4

*En résumé : quelle est la place de la biodiversité dans l'action de la collectivité (transversale et appropriée par tous, sectorisée et l'affaire de quelques initiés, pas ou peu traitée) ?*

*Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?*

*> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 60](#).*

## POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

À l'aide de la grille d'audit sur la transversalité de la prise en compte de la biodiversité dans les actions de la collectivité, identifiez les secteurs d'action où la biodiversité semble être bien prise en compte et ceux dans lesquels la collectivité a une marge de manœuvre pour progresser quant à la prise en compte des enjeux de biodiversité.

## Portées par le tissu associatif et les habitants

Connaissez-vous les associations ou collectifs d'habitants œuvrant pour la biodiversité sur le territoire de la collectivité ? Quelles actions, ou type d'actions, mènent-ils ? Ces actions sont-elles menées de manière indépendante ou en partenariat avec la collectivité ?

## 1.5 INITIATIVES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ CONNUES SUR LE TERRITOIRE

L'objectif de cette rubrique est d'identifier le réseau d'acteurs œuvrant pour la biodiversité sur le territoire. Il s'agit ainsi pour la collectivité d'identifier les leviers qu'elle peut mobiliser ou au contraire les mobilisations qu'elle devra enclencher.

### Portées par d'autres acteurs publics et/ou institutionnels

Les autres échelons de collectivités, acteurs publics ou institutionnels mettent-ils en œuvre des actions en faveur de la biodiversité sur le territoire de la collectivité ?

## POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

Afin d'établir une stratégie de mobilisation des acteurs territoriaux à engager des actions en faveur de la biodiversité il s'agira au préalable d'identifier le réseau des acteurs économiques étant les principaux exploitants des ressources ou fonciers naturels, notamment les agriculteurs, sylviculteurs, carriers, acteurs du développement des EnR.

## Portées par les entreprises du territoire

Parmi les entreprises du territoire, certaines sont-elles reconnues Engagée pour la Nature ?

Oui      Non

Parmi les entreprises du territoire, certaines participent-elles à l'atteinte des objectifs fixés par la collectivité en matière de biodiversité ? Répondent-elles volontairement à la réduction des impacts des activités humaines sur la biodiversité ?

*Par exemple via la réduction de la pollution lumineuse, gestion écologique des espaces verts, sensibilisation des salariés, ...*

## SYNTHÈSE 1.5

*En résumé : sur quel réseau la collectivité peut s'appuyer pour mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité (existant, dense, structuré, facilement mobilisable) ? Quels types d'actions sont déjà prises en charge sur le territoire, ou devraient l'être ? Existe-t-il un levier financier mobilisable sur le territoire ?*

*Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?*

*> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 60](#).*

## Tissu agricole du territoire

Comment qualifiez-vous le lien entre la collectivité et les agriculteurs du territoire ?

Parmi les agriculteurs du territoire, certains sont-ils sensibles à ou acteurs de la transition agro-écologique (par exemple via des MAEC, des dispositifs PSE) ?

# CHAPITRE 2

## Enjeux patrimoniaux en matière d'habitats naturels terrestres et aquatiques

L'objectif de ce chapitre est d'identifier les habitats naturels présents sur le territoire de la collectivité, d'évaluer leurs intérêts (au regard des classifications européennes et françaises) et donc de déterminer la responsabilité de la collectivité en matière de préservation des dits habitats.

On considérera comme « [habitat naturel](#) » une entité écologique incluant, notamment, des espèces et leur milieu. Un habitat est caractérisé grâce aux végétations (combinaisons floristiques déterminées).

On considérera différents niveaux de description des habitats. En effet selon le niveau de connaissance du territoire on pourra s'intéresser à l'habitat « forêt » ou plus précisément à l'habitat « chênaies pédonculées calcicoles continentales ».

### 2.1 HABITATS NATURELS

Quels sont, selon vous, les habitats naturels présents sur le territoire ?

Vous pouvez vous appuyer sur la [nomenclature régionale de l'observatoire NAFU](#) pour qualifier les habitats du territoire.

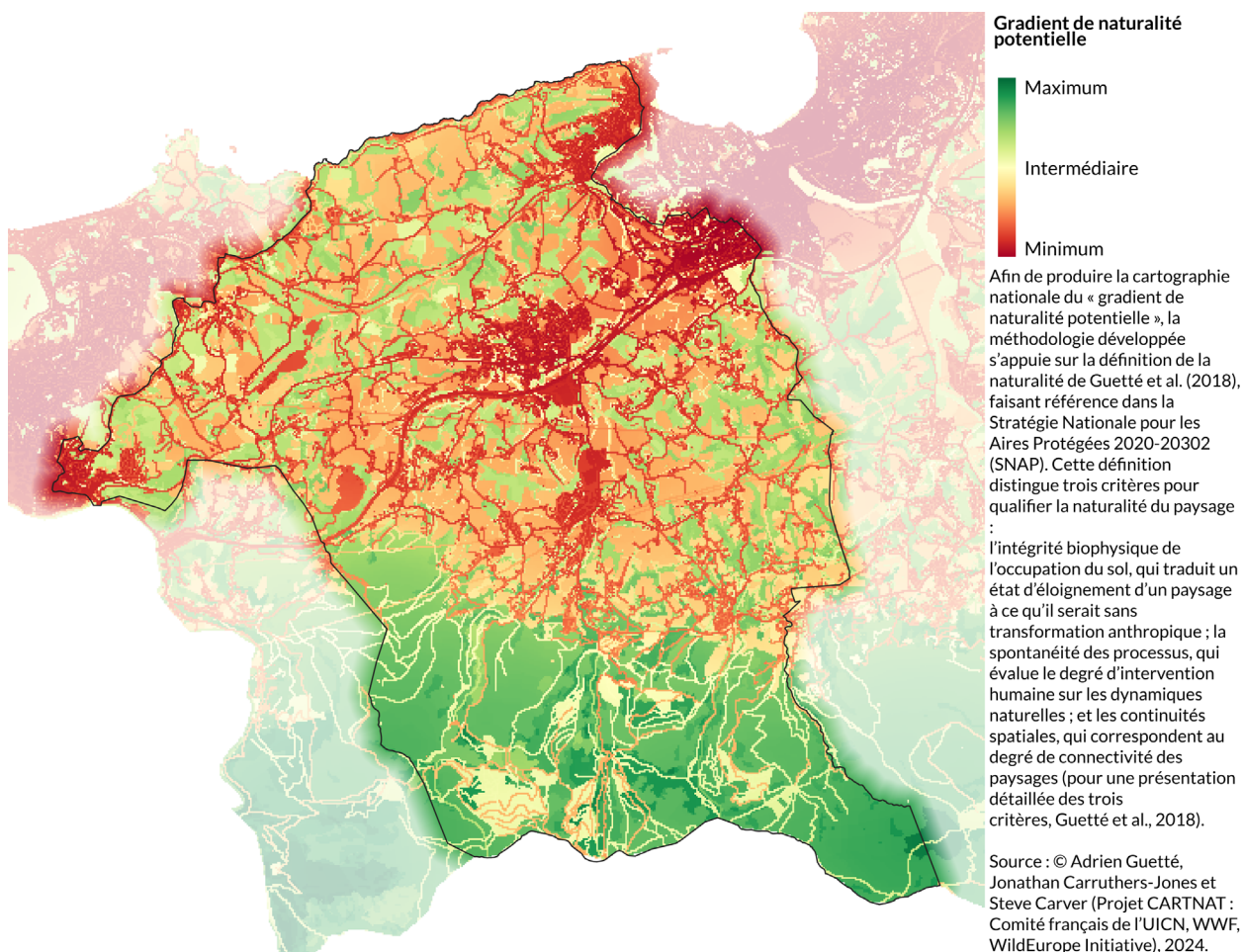
*Exemple d'appréciation : il s'agira ici de présenter votre interprétation du territoire au regard des habitats naturels. Le but est que vous puissiez évaluer votre connaissance du territoire et la nécessité ou non de produire de nouvelles données.*

*Si la collectivité dispose d'études et/ou cartographies des habitats naturels de son territoire (par exemple suite à un ABC), les présenter ici.*

**Avez-vous connaissance d'habitats naturels ayant disparu ou fortement régressé sur le territoire ?**

*Vous pouvez vous référer aux photos aériennes disponibles dans l'annexe, aux témoignages d'usagers ou autres documents à votre disposition.*

## Cartographie de la naturalité\* potentielle des milieux



+ d'informations en annexe

Quels éléments vous marquent à la lecture de la cartographie ci-dessus ?

**i** \*La naturalité se caractérise par le niveau de spontanéité des écosystèmes et le degré d'anthropisation impactant les milieux. La valeur de la naturalité potentielle repose sur trois notes : l'intégrité biophysique (artificialisé - originel), la spontanéité des processus (contrôlé - libre) et la continuité spatiotemporelle (fragmenté - continu).

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

Dans l'objectif de produire un diagnostic plus complet, notamment en vue d'établir une Stratégie Locale en faveur de la Biodiversité, on cherchera à compléter par les éléments suivants :

➤ qualifier plus finement les habitats naturels du territoire (à l'aide des données de CarHab si disponible ou d'études spécifiques, notamment réalisées par le Conservatoire Botanique National).

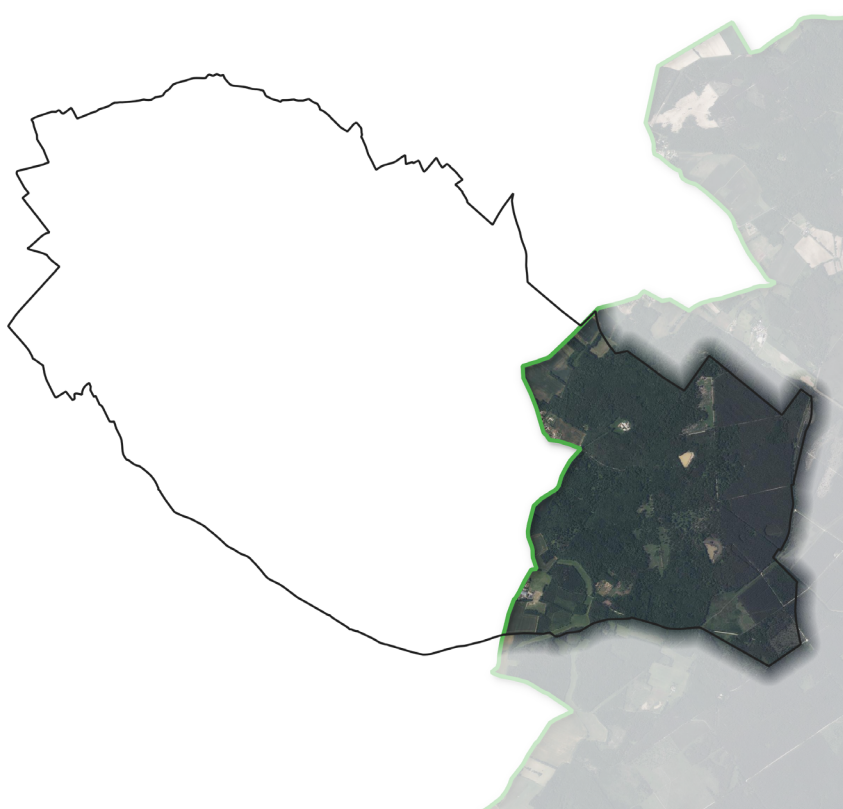
## 2.2 HABITATS ET ZONES REMARQUABLES

Il est ici mis à disposition la cartographie des [habitats dits d'intérêt communautaire](#) situés dans les sites Natura2000 ainsi que des habitats concernés par l'APPHN (Arrêté préfectoral de protection d'habitat naturel).

À titre informatif : il existe 233 habitats d'intérêt communautaire dont 89 sont recensés en Nouvelle-Aquitaine ([SRB page 44](#)) et [24 autres habitats naturels](#) présentant des enjeux de conservation en France et concernés par l'APPHN.



### Habitats faisant l'objet d'une réglementation (Natura2000 ou APPHN)

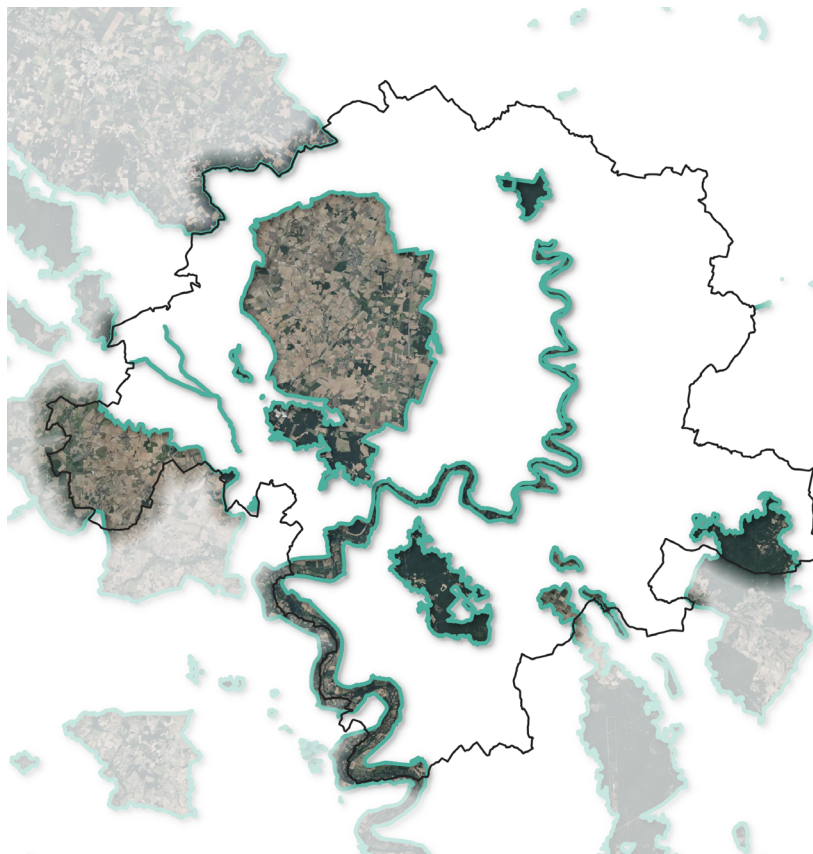


+ d'informations en annexe

Quels éléments vous marquent à la lecture de la cartographie ci-dessus ?

On s'attardera également sur les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Ce sont des espaces remarquables pour les espèces ou habitats qu'ils abritent (ZNIEFF de type I) ou pour leur potentialité biologique, notamment du fait de leur taille (ZNIEFF de type II). Sans être des secteurs protégés, ces espaces, recensés par le Muséum national d'Histoire naturelle, constituent un ensemble d'intérêt écologique qui doit être pris en compte lors de projets.

## Cartographie des ZNIEFF sur le territoire



+ d'informations en annexe

Quels éléments vous marquent à la lecture de la cartographie ci-dessus ?

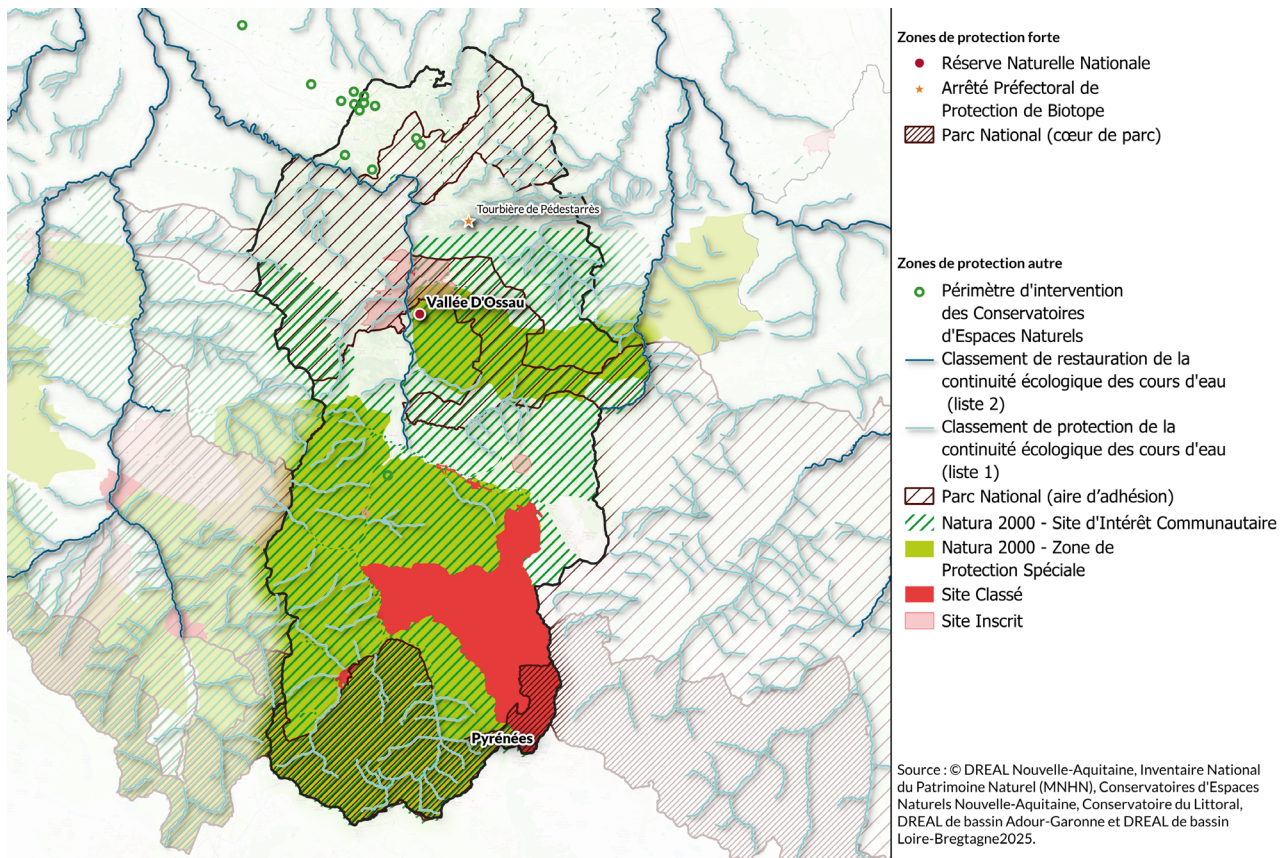


## 2.3 AIRES PROTÉGÉES

Les aires protégées sont définies selon l'UICN comme « des espaces géographiques clairement définis, reconnus, consacrés et gérés, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

Publiée en 2021, la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2030 (SNAP) ambitionne de protéger 30 % du territoire national et des eaux maritimes d'ici 2030, dont 10 % en protection renforcée. Cette stratégie est déclinée à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine dans des plans d'actions territoriaux triennaux qui visent notamment à renforcer le réseau d'aires protégées.

### Cartographie des espaces protégés de manière réglementaire ou conventionnelle



**Territoire sous couvert de protection forte : NC %**

**Territoire sous couvert de protection totale : NC %**

+ d'informations en annexe

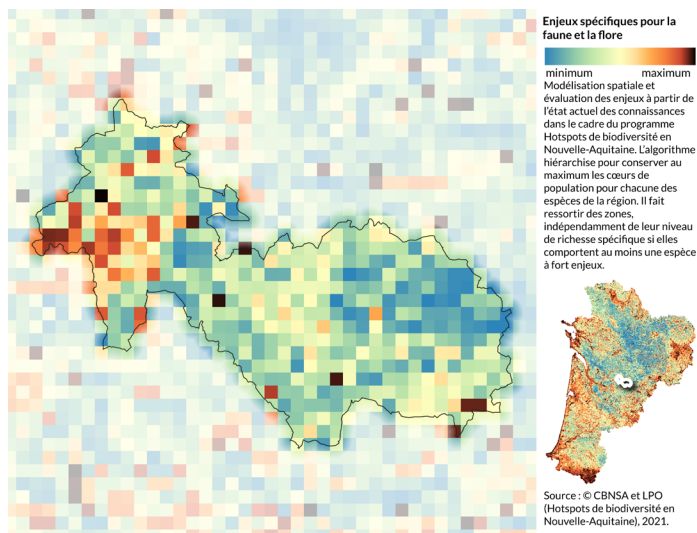
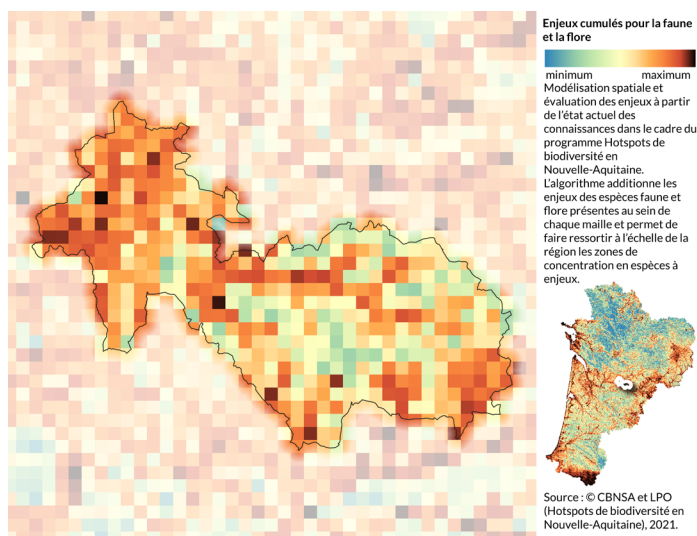
Quels éléments vous marquent à la lecture de la cartographie ci-dessus ? Ces statuts de protection sont-ils intégrés aux documents d'urbanisme et projets d'aménagement ?

## 2.4 RÉSULTATS DE L'ÉTUDE HOTSPOT

Le programme « *Hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine* » propose de localiser et caractériser les secteurs de concentration d'enjeux de biodiversité à l'échelle régionale dans le but d'orienter l'action pour la préservation des espaces naturels terrestres remarquables.

La méthode mise en place a ainsi permis de produire des cartes de synthèse opérationnelles pour les enjeux de biodiversité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Ces cartographies ont ensuite été confrontées aux aires de protection forte.

### Enjeux de biodiversité cumulés

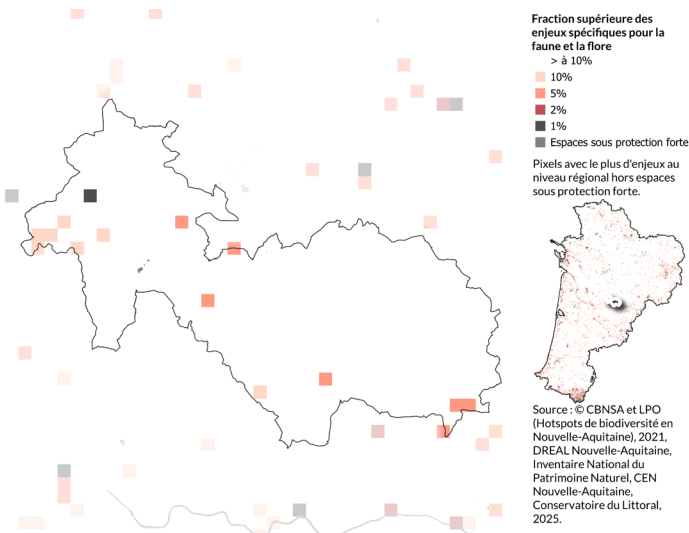
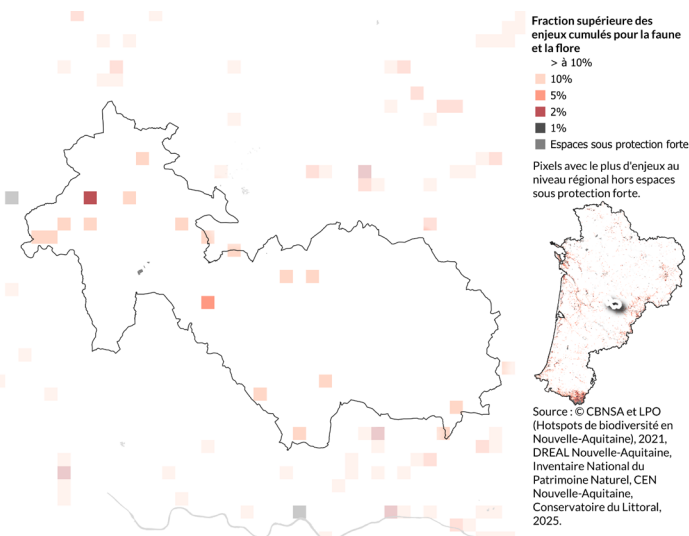


### Enjeux spécifiques de biodiversité

Quels éléments vous marquent à la lecture des cartographies ci-dessus ?

Les secteurs à forts enjeux de biodiversité non couverts par des outils de protection forte ont ainsi pu être identifiés comme des lacunes de protection dans ce réseau. L'étude met ainsi en évidence les territoires potentiellement les plus sensibles pour faciliter à l'avenir la reconnaissance et la protection de ce patrimoine naturel d'intérêt majeur.

### Plus forts enjeux cumulés de biodiversité sans couverture de protection forte



### Plus forts enjeux spécifiques de biodiversité sans couverture de protection forte

+ d'informations en annexe

À partir des cartographies précédentes, selon vous, le territoire de la collectivité présente-t-il une bonne couverture de protection des milieux ? Selon vous, abrite-t-il des habitats naturels non répertoriés par un classement et qui mériteraient une attention particulière ?

## SYNTHÈSE 2

*En résumé : y a-t-il un besoin d'améliorer la connaissance concernant les habitats naturels ? Quelle est la proportion du territoire couverte par des zonages de protection ou d'intérêt ? Ces zonages sont-ils cohérents avec les projets d'aménagement du territoire ? Identifiez-vous une responsabilité particulière de la collectivité en matière de préservation de milieux ? Connaissez-vous des secteurs de votre territoire non répertoriés ici mais qui mériteraient une attention particulière ?*

*Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?*

*> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 61](#).*






# CHAPITRE 3

## Espèces, dont protégées ou à enjeux de conservation

L'objectif de ce chapitre est de synthétiser l'ensemble des connaissances naturalistes (espèces de la faune, la flore ou la fonge) sur le territoire. La présence ou l'absence de certaines espèces devraient pouvoir orienter la collectivité vers des actions spécifiques.

### Tableau de bord « Faune »




 <p><b>NC</b> Observations naturalistes</p>	 <p><b>NC</b> Espèces contactées</p>	 <p>Espèces à enjeux<sup>1</sup></p>
<p><b>NC</b> observations récentes (inférieures à 10 ans)</p>	<p><b>NC</b> espèces observées récemment (inférieures à 10 ans)</p>	
<p><b>NC</b> observations d'oiseaux</p>	<p><b>NC</b> observations d'oiseaux</p>	<p><b>NC</b> espèces protégées</p>
<p><b>NC</b> observations de mammifères</p>	<p><b>NC</b> observations de mammifères</p>	<p><b>NC</b> espèces à enjeux majeurs</p>
<p><b>NC</b> observations d'arthropodes</p>	<p><b>NC</b> observations d'arthropodes</p>	<p><b>NC</b> espèces à enjeux très forts</p>
<p><b>NC</b> observations de reptiles et amphibiens</p>	<p><b>NC</b> observations de reptiles et amphibiens</p>	<p><b>NC</b> espèces à enjeux forts</p>
<p><b>NC</b> observations de poissons</p>	<p><b>NC</b> observations de poissons</p>	<p><b>NC</b> espèces à enjeux notables</p>
<p><b>NC</b> observations de <i>autres</i></p>	<p><b>NC</b> observations de <i>autres</i></p>	<p><b>NC</b> espèces à enjeux modérés</p>
<p><b>NC</b> moyenne régionale<sup>2</sup></p>		

Selon les données issues de la base de données faune sauvage du SINP Nouvelle-Aquitaine, gérée par l'Observatoire FAUNA.

<sup>1</sup> Selon le référentiel espèces sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine

<sup>2</sup> [à venir]

## Tableau de bord « Flore »

 <p><b>NC</b> Observations naturalistes</p>	 <p><b>NC</b> Espèces contactées</p>	 <p>Espèces à enjeux<sup>1</sup></p>
<p><b>NC</b> observations récentes (inférieures à 10 ans)</p>	<p><b>NC</b> espèces observées récemment (inférieures à 10 ans)</p>	
<p><b>NC</b> observations de plantes à fleurs</p> <p><b>NC</b> observations de fougères</p> <p><b>NC</b> observations de champignons</p>	<p><b>NC</b> espèces de plantes à fleurs</p> <p><b>NC</b> espèces de fougères</p> <p><b>NC</b> espèces de champignons</p>	<p><b>NC</b> espèces à statut de vulnérabilité supérieur à NT sur au moins une liste rouge</p> <p><b>NC</b> espèces indicatrices de ZNIEFF</p> <p><b>NC</b> espèces indicatrices de zone humide</p> <p><b>NC</b> espèces messicoles</p>
<p><b>NC</b> moyenne régionale<sup>2</sup></p>		

Selon les données de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine

<sup>1</sup> Selon les référentiels fournis pour l'Observatoire de la biodiversité végétale.

<sup>2</sup> [à venir]

Les indicateurs présentés ne s'appuient que sur les données issues du SINP Régional (Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel). D'autres bases de données régionales ou locales peuvent exister. Il revient à la collectivité de solliciter ses partenaires locaux pour les mobiliser.



Le SINP est un dispositif partenarial entre le ministère chargé de l'environnement, l'Office français de la biodiversité, le Muséum national d'Histoire naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services déconcentrés de l'État. Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité).

Le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes.

À l'échelle régionale ce sont Fauna et l'OBV qui assurent l'animation des réseaux de faune et de flore, respectivement.

NB : dans le cas d'études bénéficiant d'un financement public, les données naturalistes produites doivent obligatoirement être versées au SINP Régional. Dans les autres cas ce versement est fortement conseillé. Cela permet en effet une centralisation et une meilleure exhaustivité de la donnée.

La collectivité a-t-elle réalisé un Atlas de la Biodiversité (inter)Communal, financé ou non par l'OFB ?

Oui Non En projet

Si oui, sur quels groupes taxonomiques portait-il ? En quelle année ? Avec quels partenaires ?

La collectivité est-elle à l'origine de production de données naturalistes ? Exemple : étude faune flore avant-projet, étude d'impact avant-projet, inventaires de faune, de flore, de fonge, protocole de sciences participatives, etc.

Oui Non

Si oui, ces données ont-elles été transmises à un organisme de collecte de données et le(s)quel(s) ?

Les [plans nationaux d'actions en faveur d'une espèce](#) (PNA) sont des outils stratégiques et opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement d'espèces de faune et de flore sauvages menacées. Ils viennent en complément des aspects réglementaires traitant de la protection de ces espèces et visent plus largement la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces considérées. En Nouvelle-Aquitaine 30 PNA sont actifs.

La collectivité est-elle engagée dans un ou plusieurs des 30 PNA déclinés à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine ? Si oui, quelles sont les actions engagées.  
> Voir colonnes Actions engagées du tableau en page suivante.

Au regard des espèces et milieux naturels connus sur le territoire, dans quel(s) PNA serait-il pertinent que la collectivité s'inscrive ?  
> Voir colonnes Thématiques pertinentes dans le tableau en page suivante.

## SYNTHÈSE 3

*En résumé : Existe-il une culture de l'inventaire naturaliste sur votre territoire, permettant des suivis de la biodiversité ? Identifiez-vous des espèces à enjeux donnant une responsabilité particulière à la collectivité concernant leur préservation ? Quelles seraient, selon vous, les espèces emblématiques du territoire ? Identifiez-vous des besoins d'amélioration des connaissances naturalistes ? Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ? > Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 61](#).*

## Plans nationaux d'actions (PNA) en faveur d'une espèce en Nouvelle-Aquitaine

PNA	Actions engagées	Thématiques pertinentes	PNA	Actions engagées	Thématiques pertinentes	PNA	Actions engagées	Thématiques pertinentes
Balbusard pêcheur et pygargue à queue blanche			Bouquetin ibérique dans les Pyrénées françaises			Esturgeon européen		
Grand téttras			Chiroptères			Grande mulette		
Gypaète barbu			Desman des Pyrénées			Mulette perlière		
Milan royal			Loup			Libellules		
Outarde canepetière			Loutre d'Europe			Papillons de jour		
Phragmite aquatique			Ours brun			Pollinisa-teurs		
Pie-grièches			Vison d'Europe			Sonneur à ventre jaune		
Puffin des Baléares			Cistude d'Europe			Plantes messicoles des vergers		
Râle des Genêts			Lézard ocellé			Végétations des bords d'étang des Landes et de Gironde		
Vautour fauve			Lézards des Pyrénées					
Vautour percnoptère								

# CHAPITRE 4

## Trames écologiques

La *Trame verte et bleue* est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Les continuités écologiques constituant la Trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Le premier objectif de la politique de la Trame verte et bleue est de réduire **la fragmentation des milieux**. Appliquée aux milieux naturels, la fragmentation désigne tout phénomène artificiel de morcellement de l'espace, susceptible d'empêcher une ou plusieurs espèces vivantes de se déplacer.

L'évaluation de l'état des milieux (bon état/dégradé) et de la connectivité qui existent entre eux nécessite un niveau d'expertise qu'il est difficile de mobiliser de manière homogène sur tous les territoires. Aussi, il est proposé dans ce chapitre **un premier niveau d'analyse** consistant à caractériser **la structuration spatiale des milieux** au vu des données disponibles à l'échelle régionale et/ou facilement mobilisables par la collectivité.

On abordera ici quatre types de milieux : la trame verte (les milieux terrestres), la trame bleue (les milieux aquatiques et humides), la trame noire (l'obscurité naturelle) et la trame urbaine (espaces verts et bâtiments des villes). Ces trames sont découpées en sous-trames ou composantes (exemple : la sous-trame forestière ou la composante «forêt et boisement» de la trame verte).


Les collectivités engagées dans un processus de Stratégie Locale en faveur de la Biodiversité sont invitées à dépasser ce premier niveau d'analyse et à s'intéresser également à la qualité des milieux et à l'évaluation de leur connectivité.

Si la collectivité dispose de données, d'analyses et d'études plus précises à l'échelle de son territoire concernant les continuités écologiques et/ou l'état écologique des milieux naturels, celles-ci viendront compléter ou remplacer les données apportées par l'ARB NA pour ce travail d'analyse.

La collectivité a-t-elle déjà travaillé sur la qualification des continuités écologiques de son territoire ?

Oui                  Non

Si oui, quelles sont les trames étudiées, selon quelle méthodologie et avec quel niveau de détail ?

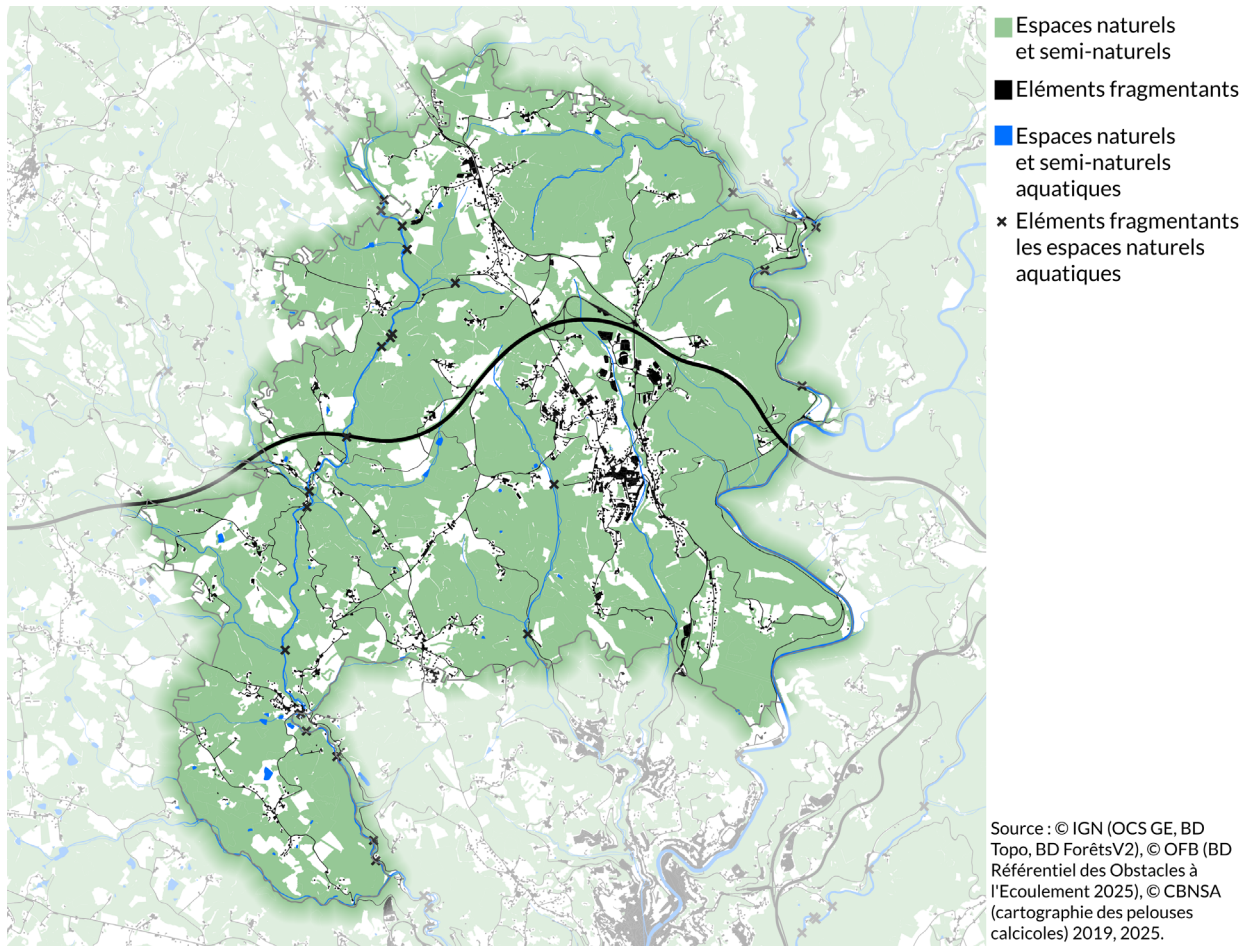
 D'autres découpages du territoire en trames plus fines sont possibles. On peut par exemple identifier la trame turquoise comme interface entre les milieux terrestres (trame verte) et les milieux humides (trame bleue). Il existe également d'autres milieux à étudier et dont les continuités écologiques peuvent être qualifiées de trame. On parle entre autres de la trame brune concernant la qualité des sols (vivants), ou de la trame blanche pour les espaces protégés de la pollution sonore.

Ces thématiques peuvent être abordées par la collectivité en parallèle de ce travail si elle le souhaite.

La carte suivante présente les éléments fragmentant principaux (les infrastructures de transport et l'urbanisation pour les milieux terrestres, les obstacles à l'écoulement pour les milieux aquatiques). Il s'agit d'une représentation factuelle (sur la base des données disponibles à l'échelle régionale), sans modélisation ou analyse des conséquences de cette fragmentation sur les milieux.

Il s'agira de mettre cette carte en regard des autres représentations des milieux naturels afin d'en éclairer les interprétations.

## Éléments fragmentant la mosaïque des milieux naturels



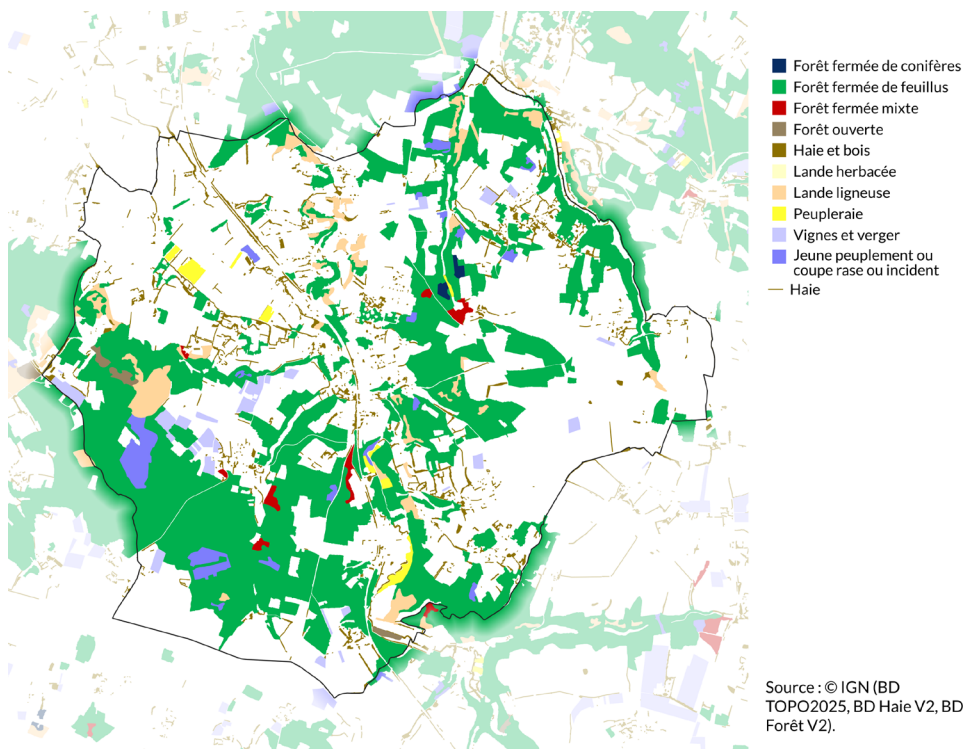
+ d'informations en annexe

Quels éléments vous marquent à la lecture de la cartographie ci-dessus ?

### 4.1 TRAME VERTE

On considérera comme étant la « trame verte » tous les milieux terrestres non artificialisés et hors des enveloppes urbaines (les espaces verts urbains sont traités dans une autre rubrique). La trame verte sera donc découpée en composantes, constituées des différents milieux : les forêts et boisements, les milieux ouverts, la haie et le bocage, les milieux cultivés.

## Sous-trame «Forêts et boisements» de la Trame Verte



### Indicateurs :

➤ **NC** (ha) Surface du territoire concernée par la sous-trame forestière

➤ **NC** (%) Proportion du territoire concernée par la sous-trame forestière

➤ **NC** (ha) Surface du territoire concernée par les forêts présumées anciennes<sup>1</sup>

<sup>1</sup>D'après les données du CBNSA *Cartographie et caractérisation des forêts présumées anciennes de Nouvelle Aquitaine, 2021*  
> Voir annexe

+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame « Forêt et boisement » à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

Exemples d'interprétation :

Quelle est la part du territoire couverte par la forêt ?

La forêt est-elle composée de grands massifs ou plutôt de petits patches dispersés ?

Les massifs ou patches semblent-ils être bien connectés ?

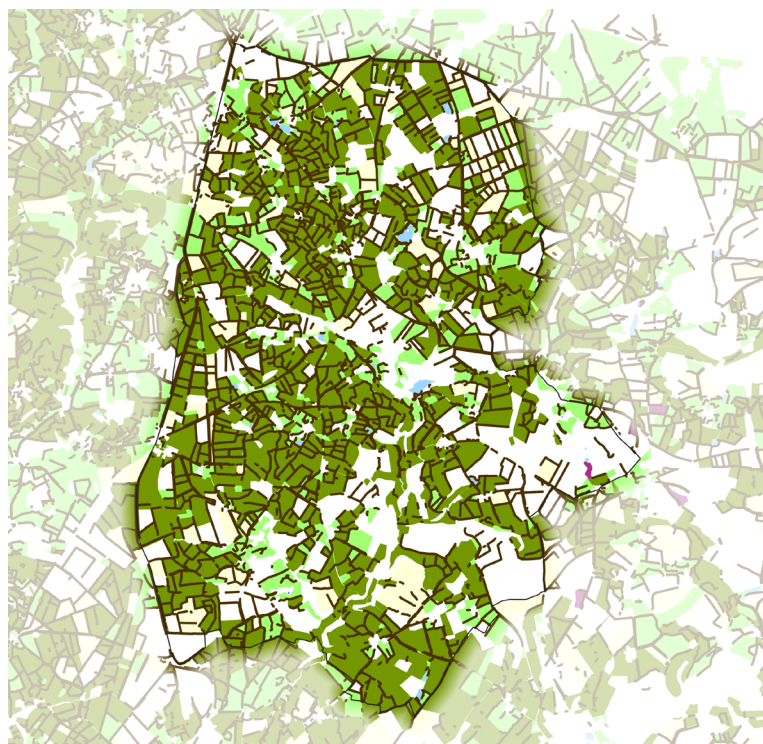
La forêt est-elle majoritairement jeune ou ancienne ?

La forêt est-elle constituée d'essences variées ou plutôt de boisements mono-spécifiques ? Plutôt feuillus ou conifères ?

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

- modéliser la connectivité des réservoirs de biodiversité
- localiser les forêts matures (ou vieilles forêts)
- évaluer la qualité écologique des forêts (matures, diversifiées, connectées)
- identifier les propriétaires forestiers
- recenser les plans de gestion sylvicoles, chartes forestières et autres documents décrivant les actions menées sur la forêt

## Sous-trame «Haies et bocages» de la Trame Verte



Elements paysagers caractéristiques du bocage

- Haie
- Prairie indifférenciée
- Prairie permanente
- Prairie temporaire
- Jachère
- Mare
- Lac et retenue

Sources : © Agence de service et de paiement (Registre Parcelaire Graphique 2024), IGN (BD TOPO 2025, BD Haie V2), GIPATGeRi et GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020.

### Indicateurs :

► **NC** (km) Linéaire de haies sur le territoire

+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame « Haies et bocages » à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

*Le linéaire de haies couvre-t-il une part importante du territoire ?*

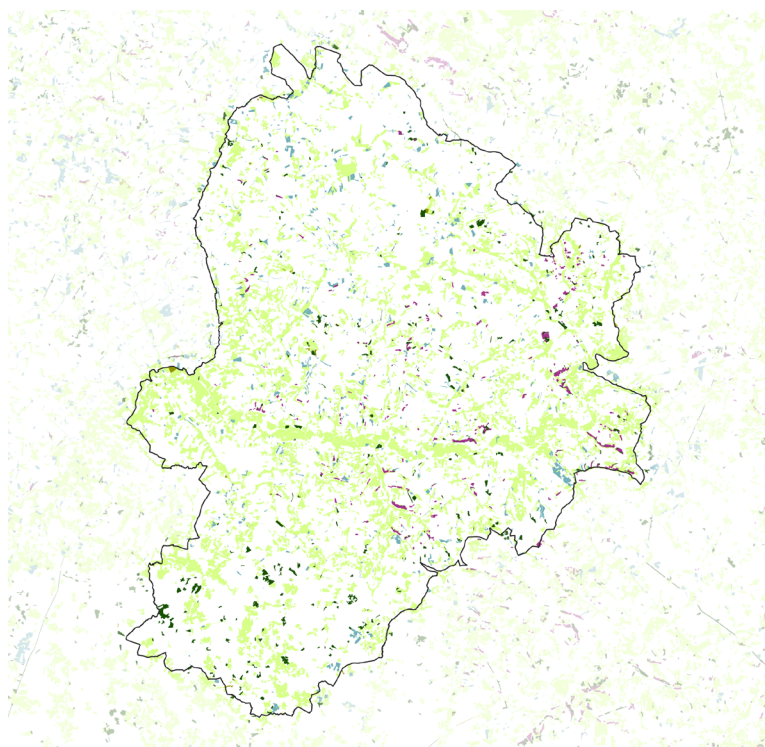
*La densité du réseau de haie semble-t-elle importante ?*

*Le réseau de haies semble connecté au milieu forestier ? Aux milieux ouverts ?*

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

- modéliser la connectivité des haies entre elles et avec les réservoirs de biodiversité
- réaliser des inventaires de terrain permettant de consolider la localisation par photo-interprétation des haies
- analyser la qualité des haies (hauteur, épaisseur, diversité, âge, gestion) par exemple à l'aide du protocole [Prise en compte des haies dans les ABC, de l'OFB](#)

## Sous-trame Milieux naturels ou semi-naturels ouverts ou semi-ouverts (ou «Milieux ouverts»)



- Pelouses calcicoles ouvertes
- Jachères
- Pelouses, pâturages naturels et surfaces pastorales à prédominance herbacée
- Landes, broussailles et surfaces pastorales à prédominance ligneuse
- Prairies

Sources : © GIPATGeRi et GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, CBNSA (Cartographie des pelouses calcicoles potentielles de Nouvelle-Aquitaine, 2019) Agence de service et de paiement (Registre Parcelaire Graphique 2024), IGN (BD Forêts V2).

### Indicateurs :

➤ **NC** (ha) Surface concernée par les milieux ouverts sur le territoire

➤ **NC** (%) Proportion du territoire couvert par les milieux ouverts

+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame « Milieux ouverts » à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

*Les milieux ouverts représentent-ils une surface importante sur le territoire ?*

*Sont-ils en majorité cultivés (prairies temporaires, jachères,...) ou naturels (prairies naturelles sèches ou humides, mégaphorbiaies, landes, pelouses) ?*

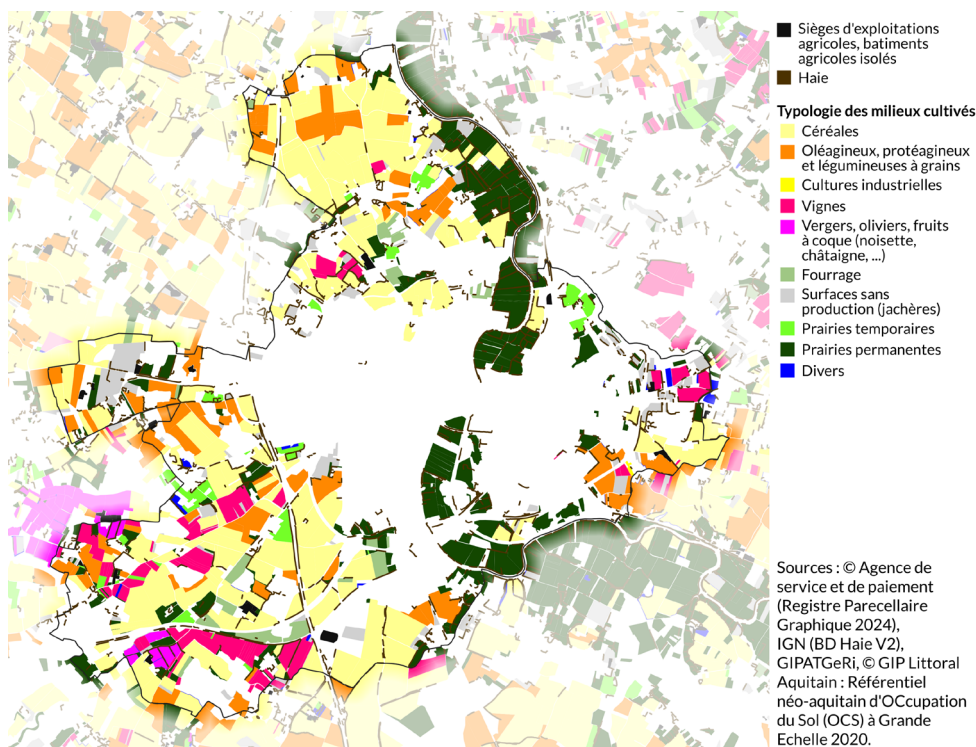
*Les milieux ouverts présentent-ils un risque de fermeture (enfrichement, boisement, ...) ?*

*Représentent-ils plutôt des espaces continus ou des patchs ?*

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

- modéliser la connectivité des milieux ouverts entre eux et avec les réservoirs de biodiversité
- identifier les pratiques de gestion des parcelles en prairie (fauche, pâturage, tonte, libre évolution ...)
- identifier les micro-milieux favorables à la biodiversité dans les milieux ouverts (haies sèches, murets en pierre, souches, arbres isolés, ...)

## Sous-trame «Milieux cultivés»



### Indicateurs :

➤ **NC** (ha) Surface du territoire concerné par les milieux cultivés

➤ **NC** (%) Proportion du territoire concerné par les milieux cultivés

➤ **NC** (%) Proportion de la Surface Agricole Utile en Agriculture Biologique

+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame « Milieux cultivés » à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

*Les milieux cultivés représentent-ils une proportion importante du territoire ?*

*Quelles sont les cultures majoritaires sur le territoire ?*

*La proportion en AB est-elle importante ?*

*Les cultures ont-elles beaucoup évolué ? Observe-t-on une déprise agricole ?*

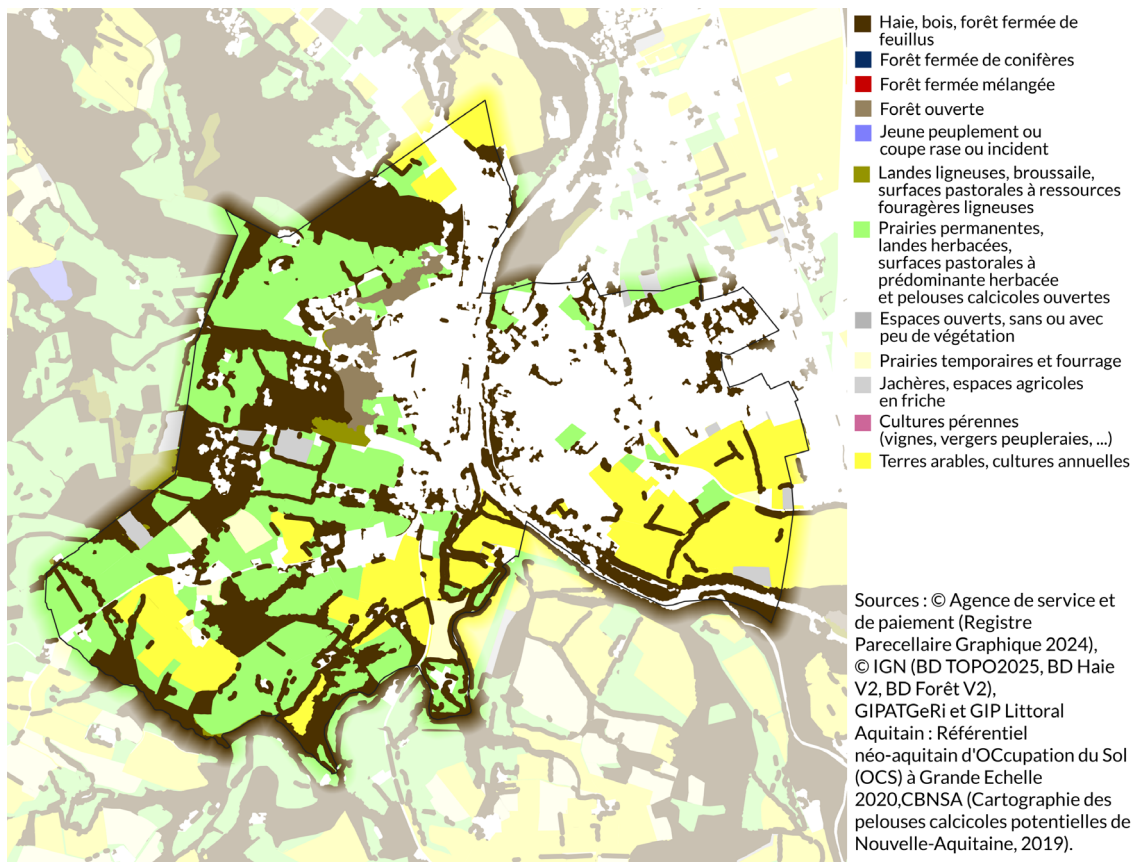
*Les parcelles cultivées sont-elles entourées de haies ? De bandes enherbées ? Les infrastructures agro-écologiques du territoire sont-elles bien connues ? Existantes ?*

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

- identifier les exploitants et les types de contrats (propriétaires, fermage privé, fermage public, BRE, ...) afin d'évaluer les marges de manœuvre de la collectivité pour influencer les pratiques
- identifier les exploitations engagées dans des démarches favorables à l'environnement (hors AB) telles que le programme ReSources, les PSE, affiliés aux CIVAM, ...
- identifier les chefs d'exploitation (anticiper les départs à la retraite sans reprise prévue pour favoriser le maintien de pratiques agricoles favorables à l'environnement sur le territoire)

## SYNTHÈSE 4.1 « TRAME VERTE »

### Cartographie de la « Trame Verte »



+ d'informations en annexe

En résumé : Quels enjeux retenez-vous concernant les milieux terrestres ? Sont-ils particulièrement soumis à la fragmentation ?

Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?

> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 62](#).

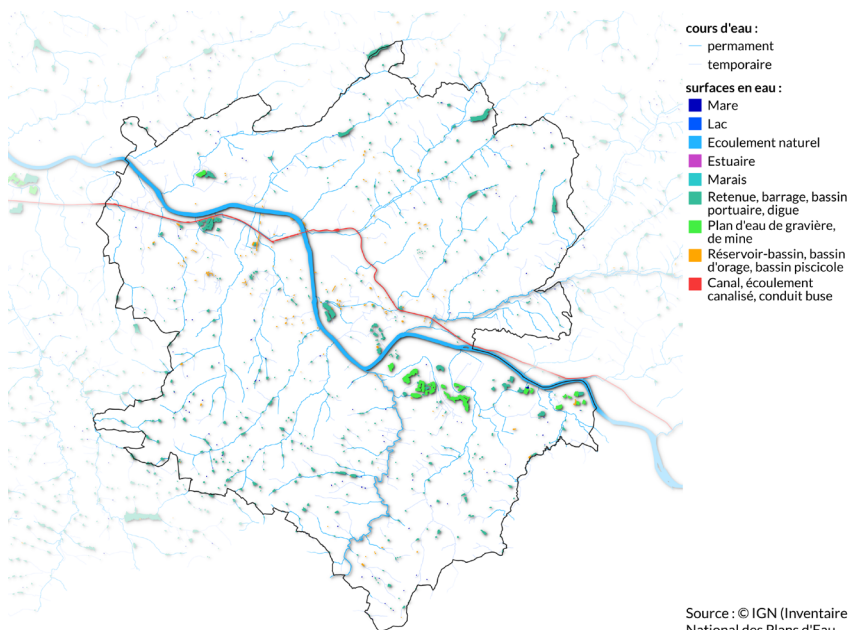


## 4.2 TRAME BLEUE

On considérera comme Trame bleue tous les milieux aquatiques et humides du territoire.

Quelle entité porte la compétence GEMAPI sur le territoire de la collectivité ?

### Sous-trame «Milieux aquatiques» de la Trame Bleue



Source : © IGN (Inventaire National des Plans d'Eau 2025, BD TOPO 2025).

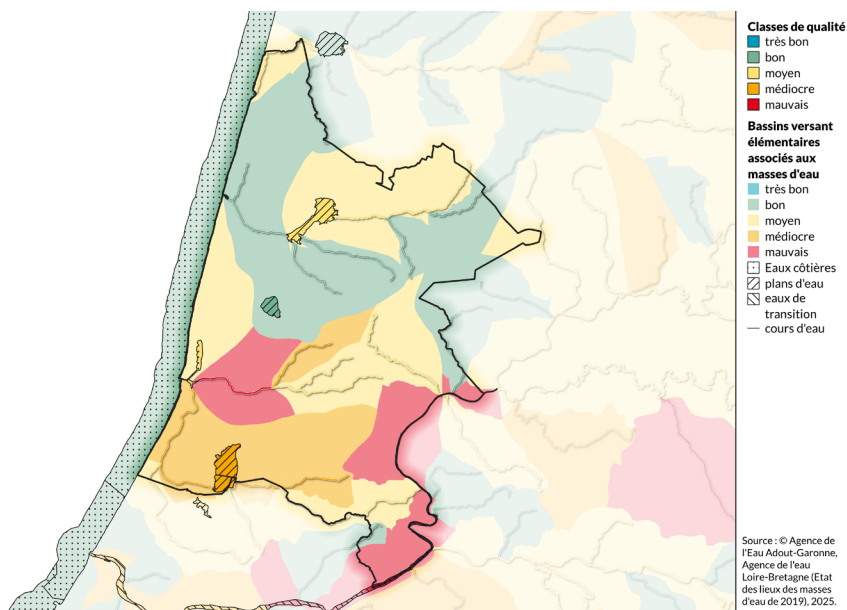
#### Indicateurs :

► **NC** (km) Linéaire de cours d'eau

► **NC** (ha) Surface des plans d'eau

+ d'informations en annexe

### État des masses d'eau composant la sous-trame « Milieux Aquatiques » de la Trame Bleue



+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame Milieux Aquatiques à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

Exemples d'interprétation :

Le réseau hydrographique est-il dense sur le territoire ? Est-il soumis à des obstacles à l'écoulement ?

Les masses d'eau sont-elles globalement en bon état ?

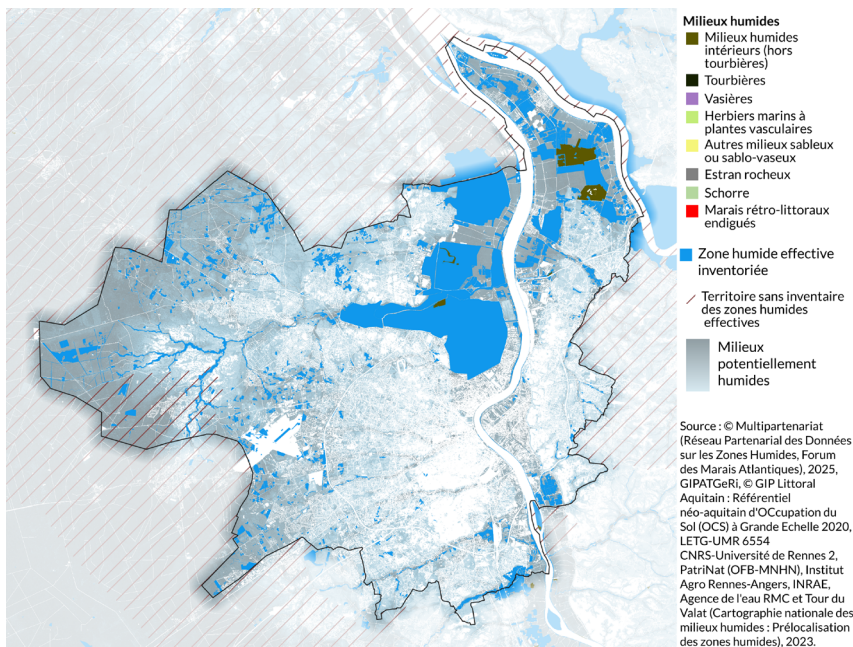
Les plans d'eau sont-ils majoritairement naturels, artificiels ?

Sont-ils connectés aux cours d'eau ?

## POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

- cartographier les obstacles à l'écoulement, les cours d'eau enterrés
- analyser la qualité écologique des cours et plans d'eau (inventaires de biodiversité piscicole, inventaires de biodiversité des berges, connaissance des zones de frayères...)

## Sous-trame «Milieux humides» de la Trame Bleue



### Indicateurs :

➤ **NC** (ha) Surface des zones humides connues (inventoriée)

➤ **NC** (%) Proportion du territoire couvert par des zones humides ayant fait l'objet d'inventaires

+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame Milieux Humides à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

*Les zones humides représentent une surface importante du territoire ?*

*Quelle est la part des zones humides avérées (inventoriées) sur le territoire ?*

*Quel est le type de zone humide majoritaire (vasière, tourbière, marais, prairies humides, etc.) ?*

*Les zones humides semblent connectées entre elles ou éparées sur le territoire ?*

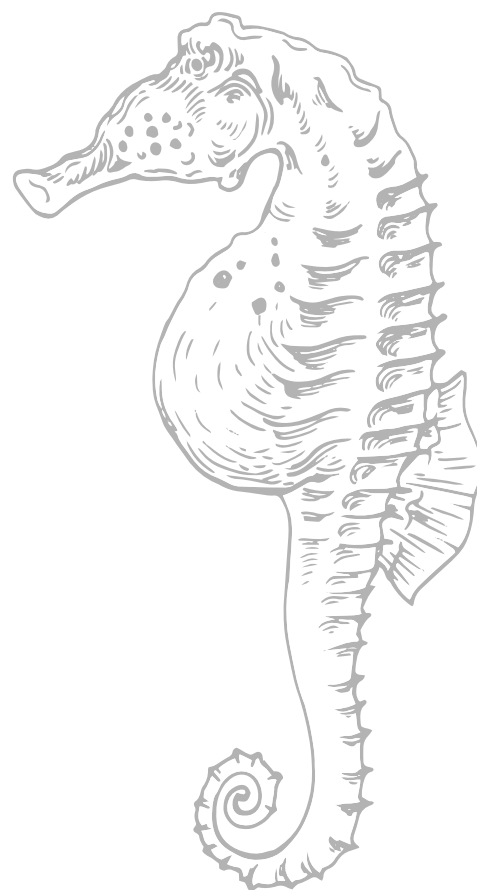
*Dans quel état écologique semblent-être les zones humides du territoire ?*

## Littoral et milieu marin

### POUR ALLER PLUS LOIN

En présence d'une façade littorale, on cherchera à compléter par les éléments suivants :

- caractérisation de l'état du milieu littoral
- identification des menaces pesant sur le littoral
- identification des propriétaires fonciers et gestionnaires du littoral, dont sites du Conservatoire du Littoral
- identification des surfaces et pratiques agricoles littorales et marines

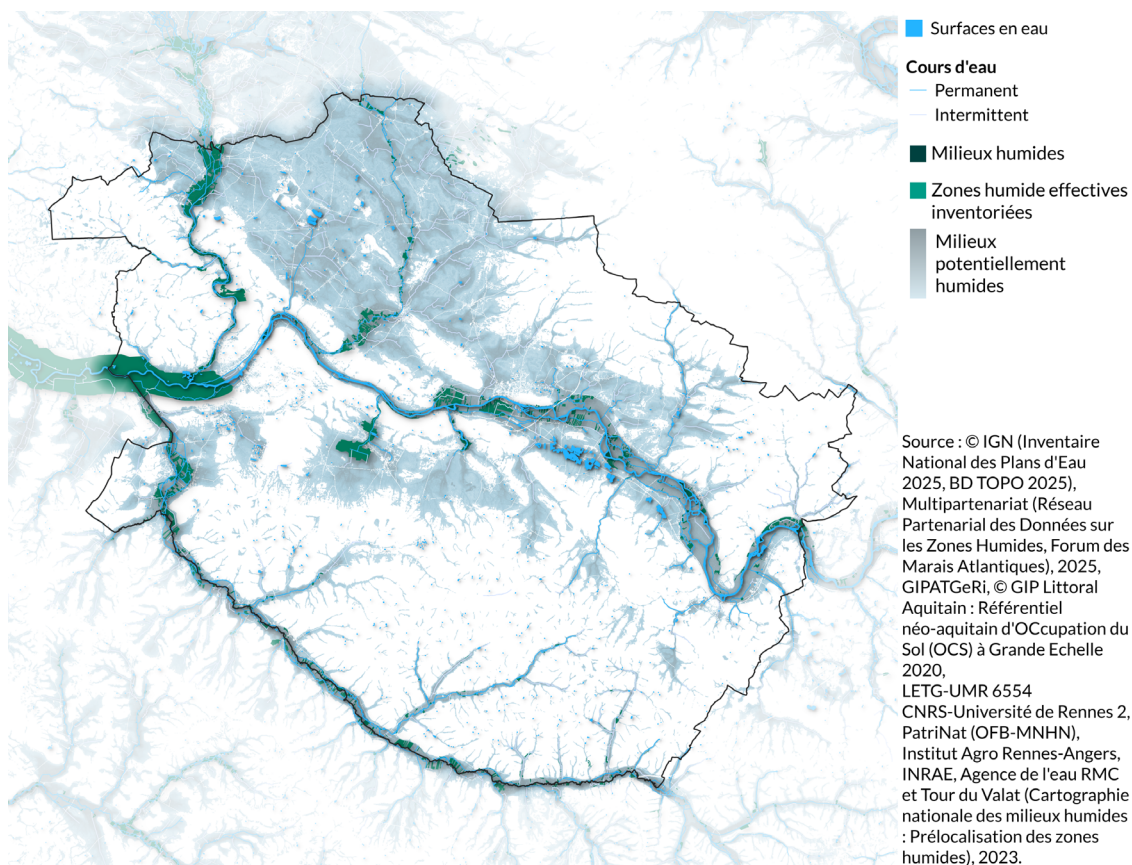


### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

- réaliser des inventaires de terrain permettant de vérifier l'existence des milieux humides, qualifier leur qualité en matière de biodiversité
- réaliser l'inventaire des plans de gestion existants pour ces milieux

## SYNTHÈSE 4.2 « TRAME BLEUE »

### Cartographie de la « Trame Bleue »



+ d'informations en annexe

En résumé : Quels enjeux retenez-vous concernant les milieux aquatiques et humides ? Sont-ils particulièrement soumis à la fragmentation ?

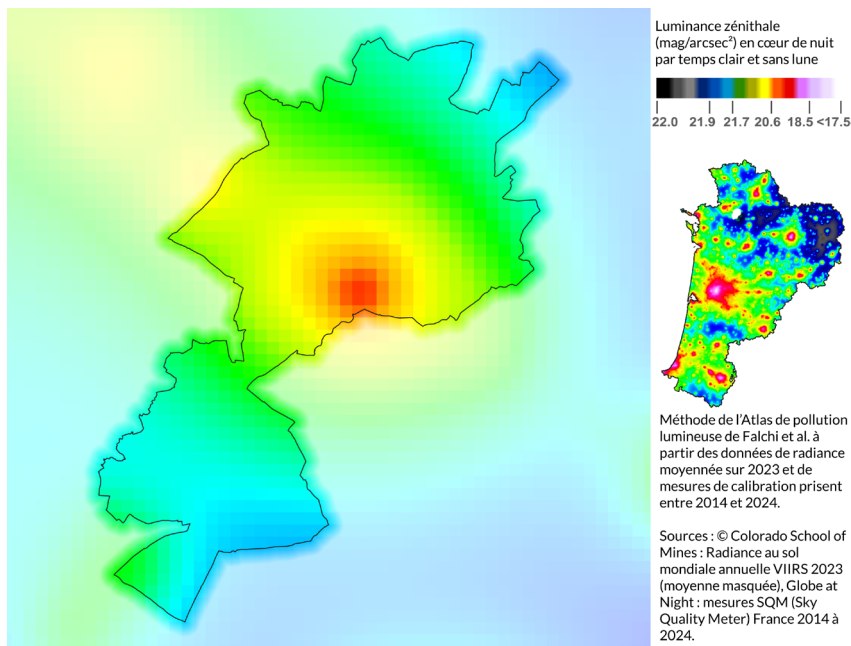
Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?

>Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 62](#).

## 4.3 TRAME NOIRE

Tout comme les Trames Vertes et Bleues représentent des réservoirs et corridors spécifiques de certains milieux (terrestres ou aquatiques), la Trame noire représente les réservoirs et corridors de milieux naturels où l'obscurité de la nuit est préservée ; c'est-à-dire, les secteurs exempts de pollution lumineuse.

### Évaluation de la pollution lumineuse par la luminance zénithale



### Indicateurs<sup>1</sup> :

➤ Nombre de points lumineux sur le territoire :

- > 1000 Au total
- > 1000 Ne respectant pas les normes ULOR
- > 1000 De température de couleur > 3000 K
- > 1000 Avec du matériel LED
- > 1000 Télé-gérés
- > 1000 Éteints au moins une partie de la nuit

<sup>1</sup> Ces indicateurs peuvent être détenus par l'intercommunalité, ou le syndicat d'énergie ayant la gestion de l'éclairage public. En cas de difficulté à se procurer ces données cette rubrique pourra être traitée de manière qualitative plutôt que quantitative.

### Évaluation de la pollution lumineuse par la radiance au sol



+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la Trame Noire à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

*La densité/quantité de points lumineux sur le territoire semble importante ?*

*L'éclairage est-il respectueux de l'environnement ou des marges de progrès sont possibles ?*

*Les équipements permettent-ils une adaptation facile de l'éclairage ?*

En résumé : Quels enjeux retenez-vous concernant les espaces d'obscurité préservée ?

Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?

> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 62](#).

La collectivité, l'échelon supérieur/inférieur ou les collectivités voisines sont-elles engagées dans une démarche de valorisation de la trame noire au travers, par exemple, du label Villes et Villages Etoilés ?

## POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

- modéliser la pollution lumineuse (halo lumineux) induite par l'éclairage public lors des différentes parties de la nuit
- identifier les réservoirs et corridors d'obscurité
- identifier les points de conflits entre la TVB et l'éclairage public

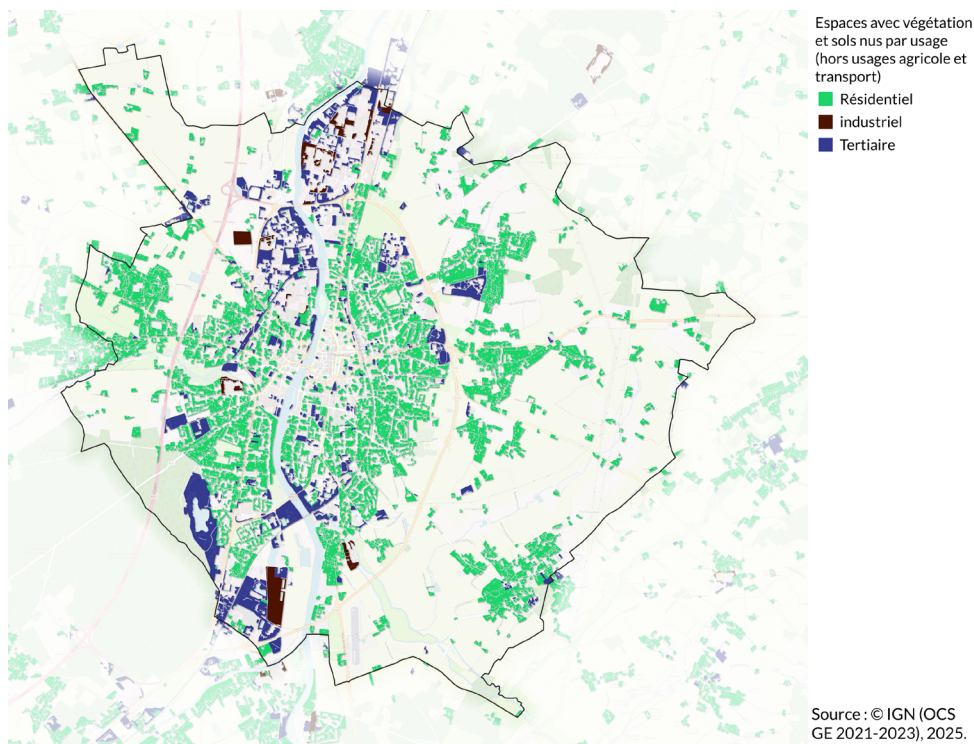
Afin de faciliter le travail d'identification des enjeux ou des opportunités d'actions, sont **conseillés** :

- évaluation de la contribution de l'éclairage privé (entreprise et individuel) dans le halo lumineux
- évaluation technique du parc lumineux (température de couleur, durée d'allumage, orientation des points lumineux, ...)



## 4.4 TRAME URBAINE

### Parcs, jardins et terrains publics ou privés composant la Trame Urbaine



#### Indicateurs :

- **NC** (ha) Surface concernée par les espaces végétalisés urbains
- **NC** (%) Proportion d'espaces végétalisés urbains sur le territoire
- **NC** (ha/hab) Surface espace vert par habitant (NB : le seuil de carence en espace vert est estimé à 15 m<sup>2</sup>/hab))

+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame «Parcs et jardins» à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

*Le territoire est-il considéré comme «carrencé en espaces verts» ?*

*Les espaces verts sont-ils gérés de manière écologique ?*

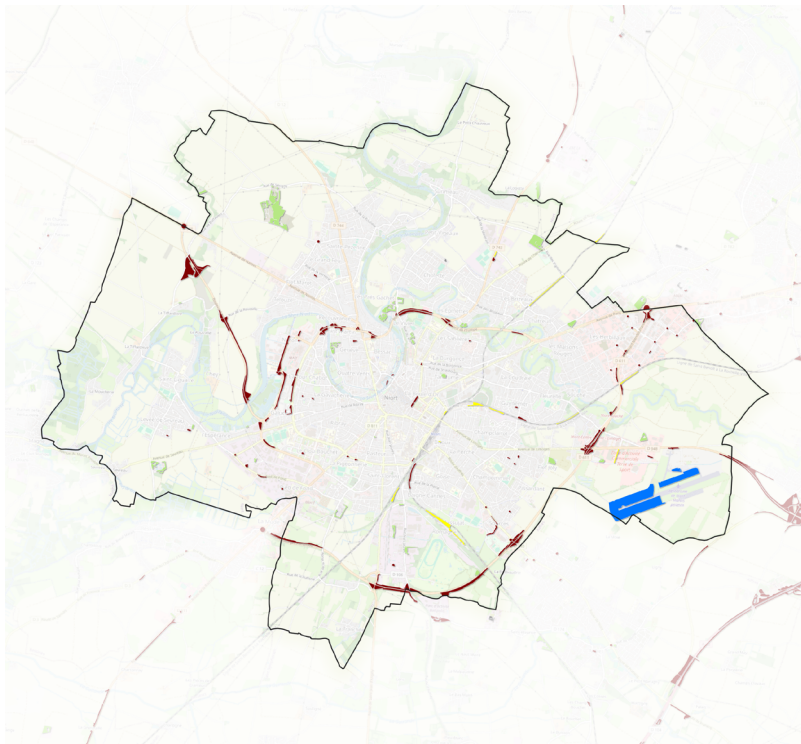
*Les terrains de sport sont-ils gérés de manière écologique ?*

*Le cimetière est-il végétalisé ? Géré de manière écologique ?*

*Des prescriptions du PLU(i) portent-elles sur la perméabilité des clôtures entre les jardins (passage pour la petite faune) ?*

*Les jardins privés sont-ils protégés dans les documents d'urbanisme ?*

## Accompagnement de voiries composant la Trame Urbaine



Espaces avec végétation et sols nus par usage (transport, logistique, infrastructures et constructions)

- Routier
- Ferré
- Aérien
- autres réseaux de transport
- Services de logistique stockage et réseaux d'utilité publique
- Constructions

Source : © IGN (OCS GE 2021-2023), 2025.

### Indicateurs :

➤ **NC** (km) Linéaire d'espace vert en accompagnement de voirie

+ d'informations en annexe

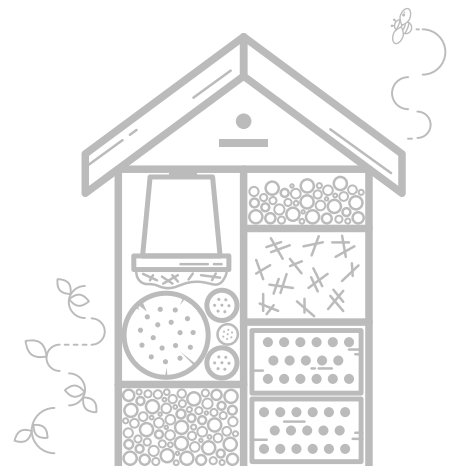
Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame «Accompagnement de voirie» à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

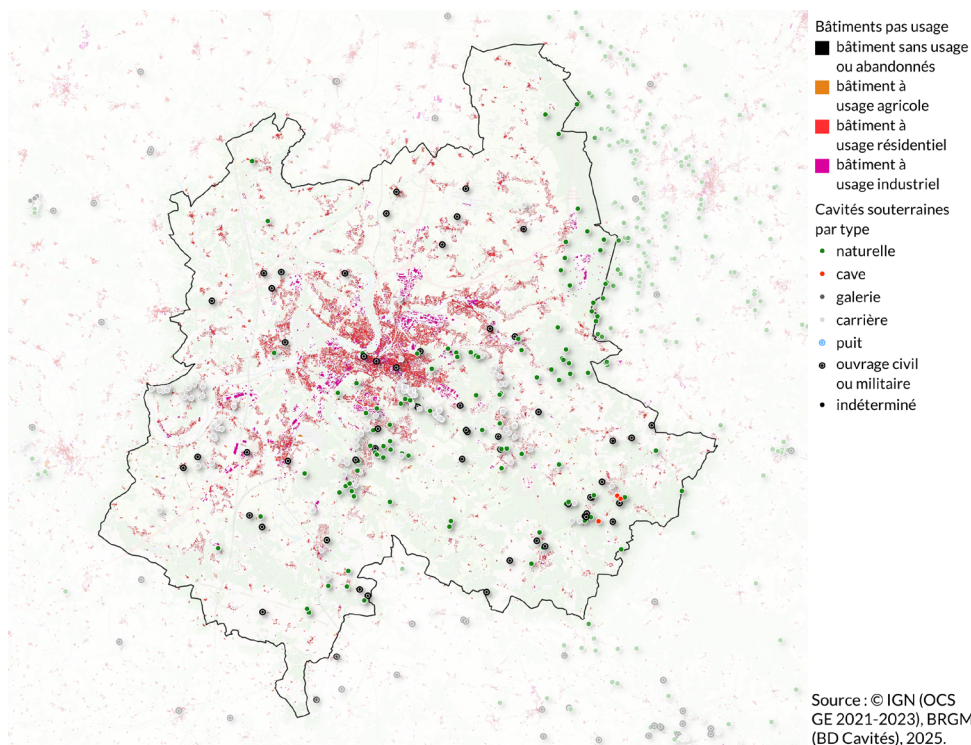
*Le linéaire d'espace vert en accompagnement de voirie est important au regard de la taille du territoire et du nombre de routes ?*

*Les espaces verts d'accompagnement sont gérés de manière écologique (fauche tardive, semis espèces locales ...) ?*

*Des traversées de routes sont aménagées pour la faune (petite et grande) ?*



## Bâtiments et cavités potentiellement favorables à la biodiversité composant la Trame Urbaine



### Indicateurs :

➤ **NC** (ha) Surface concernée par les espaces bâtis

➤ **NC** (%) Proportion du territoire concernée par les espaces bâtis

➤ **NC** Nombre de cavités sur le territoire (potentiellement favorables aux espèces cavernicoles, dont les chiroptères).

+ d'informations en annexe

Analyse « à vue ». Il s'agit de décrire la structure de la sous-trame «Bâtiments» à partir des données fournies et de vos connaissances du territoire.

*Exemples d'interprétation :*

*Les espaces bâtis représentent-ils une surface importante sur le territoire ?*

*Les espaces bâtis sont-ils traités de manière à intégrer au mieux la biodiversité (végétalisation des toitures et façades, intégration de nichoirs dans les façades, ouverture de combles) ?*

*La collectivité est-elle gestionnaire d'espaces souterrains (ex : carrières, tunnels, ...) ? Y a-t-il une prise en compte des espèces des milieux troglodytiques dans la gestion de ces espaces (notamment chauves-souris) ?*

## SYNTHÈSE 4.4 « TRAME URBAINE »

En résumé : Quel est l'état de la connaissance concernant le milieu urbain et son état écologique ? Montre-t-il une bonne capacité d'accueil du vivant (malgré les contraintes écologiques intrinsèques à cet environnement) ? Existe-t-il une connexion entre les milieux ouverts urbains ? Peut-elle être créée ? Les milieux ouverts urbains sont connectés au reste de la trame verte ?

Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?

>Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 62](#).



### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

➤ évaluer les opportunités de désimperméabilisation et de renaturation du milieu urbain

# CHAPITRE 5

## Menaces pesant sur la biodiversité

L'objectif de ce chapitre est d'identifier les menaces pesant sur la biodiversité et leurs causes. Il s'agira donc d'identifier pour chacune des 5 grandes pressions définies à l'échelle mondiale par l'IPBES (*Plateforme intergouvernementale pour la biodiversité et les services écosystémiques*), les forces motrices (activités, processus et comportements humains) à l'origine des pressions.

### 5.1 DESTRUCTION OU DÉGRADATION DES HABITATS NATURELS

#### Artificialisation des terres

Quel est le taux d'artificialisation du territoire ?

NC

L'urbanisation a-t-elle consommé des espaces naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) durant la dernière décennie ?

Données disponibles sur : <https://mondiagartif.beta.gouv.fr/>  
Ou <https://cartagene.cerema.fr/portal/apps/dashboards/75ca3baa0632492dba4d0899f1f18b95>

La collectivité prévoit-elle de poursuivre l'urbanisation du territoire ? (Proportion des zones AU, vision politique du projet de territoire, grands projets d'aménagement déjà inscrits, ...)

L'agriculture a-t-elle consommé des espaces naturels (forêts, haies, zones humides) dans les 20 dernières années ? Quelle surface ?

#### Fermeture des milieux

Le territoire est-il soumis à la déprise agricole, à la fermeture et l'enfrichement des milieux ouverts ?

#### Sur-fréquentation

La collectivité a-t-elle une activité touristique importante ?

Oui Non

Quels types de milieux sont sujets à la fréquentation touristique importante ? (ex : littoral, forêt, randonnée en montagne, milieux aquatiques ...)

Est-il possible de quantifier le passage sur les milieux naturels ?

Des mesures de régulation du tourisme, usage, fréquentation des milieux naturels sont-elles mises en place ?

## Gestion du territoire

Le territoire (espaces publics ou domaine privé) est-il soumis à des pressions du fait de sa gestion selon des méthodes d'entretien dites «intensives» ? On considérera par exemples l'utilisation de produits phytosanitaires ou pesticides, la tonte et la taille fréquente des végétations, le désherbage, ...

## 5.2 SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

### Ressource en eau

Le territoire est-il soumis à une forte pression sur la ressource en eau ?

Le territoire est-il concerné par le classement en zone de répartition des eaux ? (Tension sur la quantité d'eau)

Oui Non

Le territoire est-il concerné par le classement en zone sensible eutrophisation ? (Tension sur la qualité de l'eau)

Oui Non

Le territoire est-il concerné par le classement en zone vulnérable ? (Tension sur la qualité de l'eau)

Oui Non

Le territoire est-il concerné par des actions du programme Re-Resources ?

Oui Non

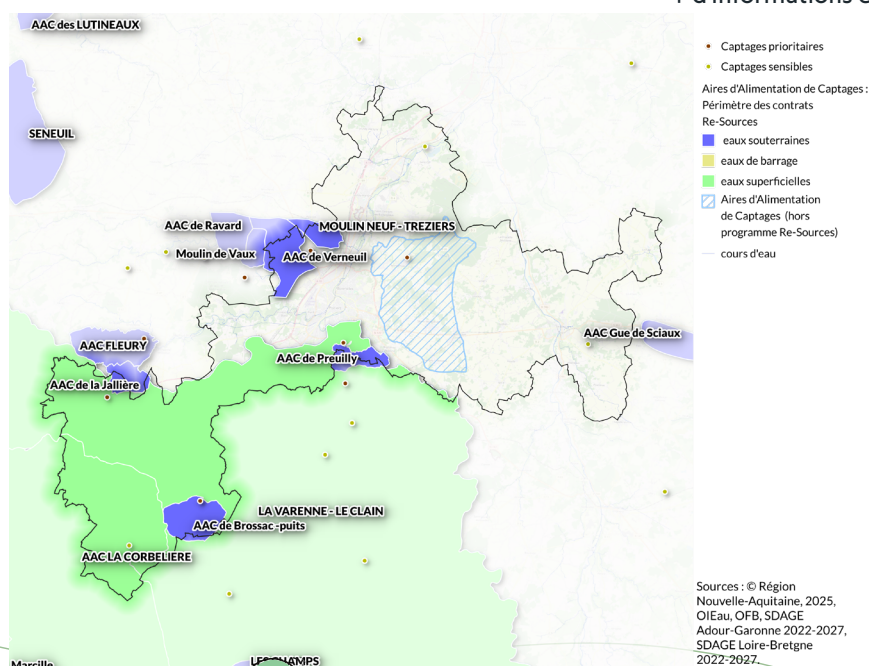
### Autres ressources

Selon vous, le territoire est-il soumis à d'autres types de surexploitation des ressources naturelles ?

*Exemple d'appréciation : il peut s'agir de différents types de pressions, quantifiées ou non sur le territoire. On peut citer par exemple l'exploitation sylvicole, la chasse, la pêche, la cueillette (fleurs, champignons, ...), la prédation par les chats domestiques, ...*

## Aires d'alimentation et de captage en eau et zonages prioritaires

+ d'informations en annexe



## 5.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE

La collectivité dispose-t-elle d'une étude de vulnérabilité\* du territoire au changement climatique ?

Oui Non

À défaut d'une étude réalisée à l'échelle du territoire de la collectivité, des travaux supra existent-ils (par exemple à l'échelle du SCoT, du bassin versant, ...) ?

*\*L'étude de vulnérabilité ou diagnostic de vulnérabilité au changement climatique est un document permettant à la collectivité d'identifier les risques majeurs relatifs au climat futur et permet de mieux cerner les enjeux de la stratégie à mettre en œuvre. Il est souvent intégré au PCAET.*

La collectivité identifie-t-elle (avec ou sans étude de vulnérabilité) des risques liés au changement climatique auxquels seraient soumises la population humaine et la biodiversité du territoire ? (Ex : îlots de chaleur urbains, sécheresse, canicule, incendie, inondation, recul du trait de côte, ...)

La collectivité s'appuie-t-elle sur des actions de gestion durable, de protection, et/ou de restauration des écosystèmes, à travers les [Solutions Fondées sur la Nature](#) pour atténuer ou s'adapter à ses risques ? Ou prévoit-elle de le faire ?

## 5.4 POLLUTIONS

### Lumineuse

La collectivité a-t-elle travaillé à l'élaboration d'une stratégie « Trame Noire » ?

Oui Non

La collectivité pratique-t-elle l'extinction nocturne ?

Oui Non

Si oui, selon quels principes ?

### Sonore

La collectivité dispose-t-elle d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) ?

Oui Non

Si oui, selon quels principes ?

### Chimique (sol, eau, air)

Des mesures de la pollution du sol ont-elles révélé des contaminations notables du sol ? Précisez.

Des mesures de la pollution de l'eau ont-elles révélé des contaminations notables de l'eau ? Précisez.

Des mesures de la pollution de l'air ont-elles révélé des contaminations notables de l'air ? Précisez.

### ➤ Pollutions d'origines agricoles

Quels sont le nombre et la proportion des exploitations en AB et/ou HVE sur le territoire ?

Quel est l'indice de fréquence de traitement phytosanitaire sur le territoire ?

Selon vous, le territoire est-il suffisamment protégé contre les ruissellements et le lessivage des produits de synthèse vers les cours d'eau (présence de haies, fascines, bandes tampons, ripisylves ...) ?

### ➤ Pollutions d'origines industrielles

Des industries et/ou activités polluantes sont-elles présentes sur le territoire ?

### ➤ Pollutions d'origines domestiques

La collectivité a-t-elle connaissance de l'existence (ou d'une possibilité) de mauvais branchements des réseaux d'eaux usées entraînant des déversements dans les cours d'eau ? A-t-elle connaissance de rejets illégaux dans les cours d'eau ?

Le territoire est-il soumis à des dépôts sauvages (ordures ménagères, déchets de chantier, ...) ?

La collectivité met-elle en place des actions de sensibilisation de ses administrés au respect de la [loi Labbé](#), et plus largement aux pratiques écologiques de gestion des jardins privés ?

## 5.5 ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Avez-vous connaissance d'espèces exotiques envahissantes (animales ou végétales) sur votre territoire ? Si oui, disposez-vous d'inventaires ? Pouvez-vous localiser les principaux foyers d'espèces sur le territoire et quantifier leur présence ?

> Voir la liste des espèces fournie en annexe

Avez-vous connaissance de la [Stratégie Régionale relative aux Espèces exotiques envahissantes de Nouvelle Aquitaine \(SREEE\)](#) ?

Oui Non

Avez-vous connaissance du Réseau d'acteurs Espèces Exotiques Envahissantes en Nouvelle-Aquitaine REEE NA (présentation en Annexe 4 de la SREEE) ?

Oui Non

Menez-vous des actions de sensibilisation concernant les bonnes pratiques en vue de limiter l'implantation et la propagation des EEE ?

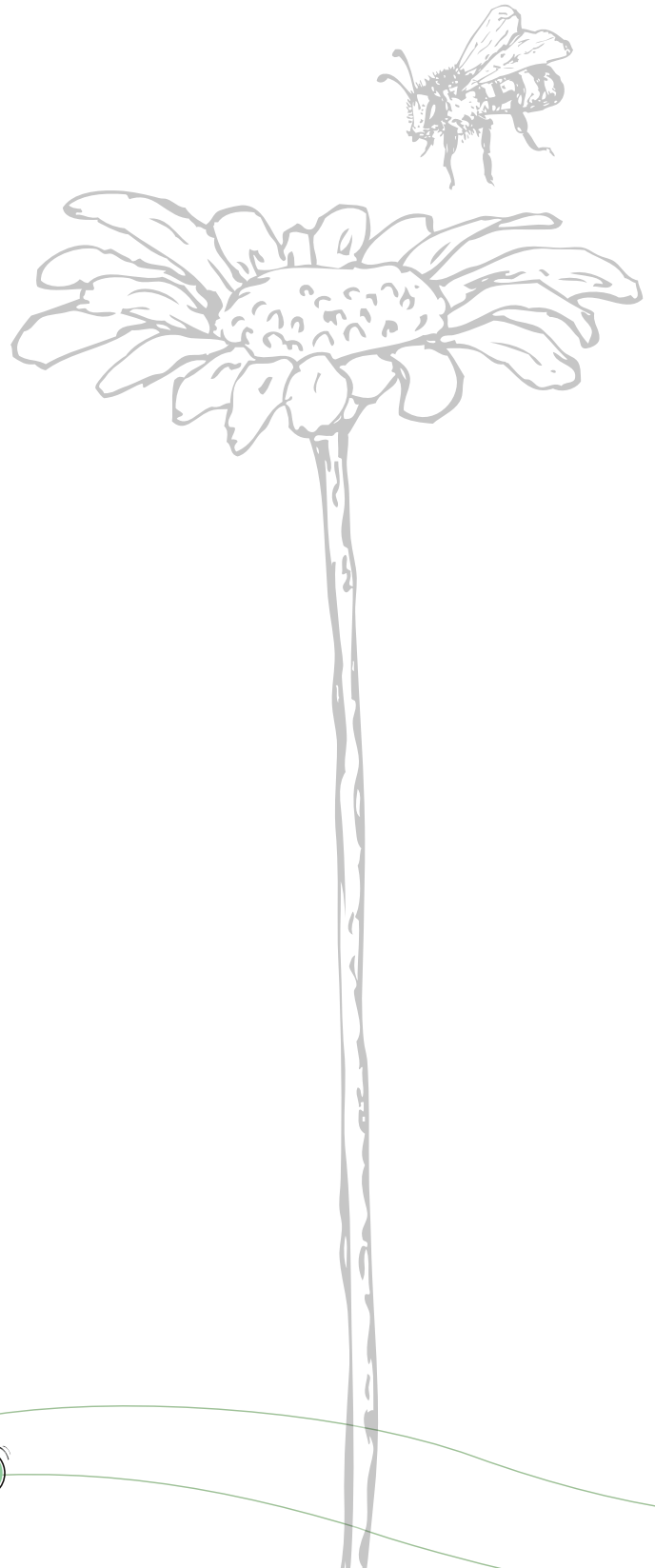
Menez-vous des actions de gestion pour lutter contre certaines EEE sur votre territoire ?

## SYNTHÈSE 5

En résumé : Quelles sont les principales menaces pesant sur la biodiversité à l'échelle de votre territoire ? Leur identification est-elle complète ?

Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?

>Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 63](#).



# CHAPITRE 6

## Principaux services écosystémiques

Les activités humaines de nos territoires sont fortement dépendantes de la bonne santé de la biodiversité (à titre indicatif, d'après le comité scientifique régional Ecobiose, 45 % du PIB régional dépend de la biodiversité et des services écosystémiques). Les bénéfices que nous retirons gratuitement de la nature sont appelés services écosystémiques. On peut citer par exemple le fait que la reproduction des arbres produise des fruits comestibles, ou que la formation du sol permette l'infiltration de l'eau et réduise les risques d'inondation.

On distingue plusieurs types de services écosystémiques. Les **services supports** (exemples : formation du sol, réalisation de la photosynthèse, pollinisation des plantes à fleurs) assurent la formation et le maintien de la vie et donc la diversité des espèces, des habitats et des interactions entre ceux-ci. Ces derniers sont à l'origine des autres services parmi lesquels on différencie les **services d'approvisionnement**, les **services de régulation** et les **services culturels** qui seront détaillés ci-après.

La collectivité tient-elle compte des services écosystémiques dans la mise en œuvre de ses politiques publiques ?

### POUR ALLER PLUS LOIN (SLB)

La collectivité peut évaluer l'impact des projets d'aménagement sur les services écosystémiques, au même titre que l'impact sur la biodiversité directement.

➤ [Méthode d'évaluation des Services écosystémiques dans les Etats initiaux de l'environnement](#)

Pour chacun des services écosystémiques mentionnés ci-après, la collectivité est invitée à identifier si des actions spécifiques sont mises en œuvre pour **préserver le service écosystémique et la biodiversité associée** et/ou pour **faciliter son exploitation** (Solutions fondées sur la Nature).

### Services d'approvisionnement

#### ➤ Nourriture

Les milieux naturels et le patrimoine vivant sont l'unique source de nourriture des êtres humains. L'agriculture consiste à exploiter ces milieux pour augmenter les rendements de production et l'industrie agro-alimentaire consiste à transformer les ressources issues de l'agriculture. Aucune nourriture ne peut être obtenue sans un système vivant fonctionnel. La diversité des espèces et la richesse des interactions avec les milieux naturels garantissent donc une production alimentaire variée.

La collectivité porte-elle des actions spécifiques de **préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser la production alimentaire** ?

*Par exemple : mise en œuvre d'un Programme Alimentaire territorial (PAT), soutien à l'agriculture respectueuse de l'environnement, actions en faveur des pollinisateurs sauvages, création de verger conservatoire, soutien au maintien des variétés anciennes, ...*

## ➤ Eau potable

Le service écosystémique d'approvisionnement en eau potable reflète la capacité des milieux naturels à réguler les débits et stocker l'eau douce (par exemple dans les nappes phréatiques) et à la purifier. Les milieux naturels sont ainsi indispensables à la mise à disposition d'eau potable en quantité et qualité suffisante pour la survie des êtres humains.

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser la production d'eau potable ?**

*Par exemple : protection des zones de captage, protection des milieux humides, préservation de la ressource en eau, réduction des pollutions dans les milieux aquatiques et humides, ...*

## ➤ Pharmacopée

Le patrimoine vivant est la première source de production des substances utilisées comme molécules actives pour la santé humaine.

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes liées à la pharmacopée ?**

*Par exemple : protection des zones de captage, protection des milieux humides, création de verger ou jardin conservatoire de plantes médicinales, valorisation et conservation des savoirs traditionnels concernant les usages médicinaux de la nature, soutien à la production respectueuse de l'environnement de plantes à usages pharmaceutiques, ...*

## ➤ Matériaux de construction

Les milieux naturels sont également une source importante de matériaux de construction tels que le bois, les fibres, le caoutchouc ou le cuir.

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes liées à la production de matériaux de construction ?**

*Par exemple : facilitation de la création d'une filière « chanvre ».*

## ➤ Biomasse énergie

Les milieux naturels sont la source des matériaux de biomasse énergie (bois de chauffe, biocarburant, ...).

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes liées à la production de biomasse énergie ?**

*Par exemple : mise en place de Plan de Gestion Durable des Haies, participation à la création de filière de valorisation du bois des haies*

## Services de régulation

### ➤ Régulation du climat

Les milieux naturels et l'ensemble du vivant, par leur fonctionnement naturel, participent à la régulation du climat mondial et local. Ils contribuent entre autres au stockage du carbone, et donc l'atténuation de l'effet de serre, ils sont responsables de la formation des précipitations localement et jouent un rôle d'atténuation des écarts de température.

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser la régulation du climat ?**

*Par exemple : mise en œuvre d'un PAT, soutien à l'agriculture respectueuse des programmes de plantations d'arbres, de préservation des forêts, de préservation des sols, des zones humides/tourbière/marais littoraux ...*

### ➤ Protection face aux événements violents

Les milieux naturels participent à la protection des populations et des territoires face aux événements violents, dont la fréquence d'occurrence va continuer d'augmenter avec le changement climatique. On peut notamment citer la limitation des inondations (infiltration des eaux dans les sols, ralentissement des ruissellements, stockage des eaux dans les milieux humides et zones d'expansion des crues), la régulation des tempêtes, la réduction des épisodes de canicules, de sécheresse et d'incendie, la limitation de l'érosion des sols et du recul du trait de côte.

La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser la **protection face aux événements violents** (ou catastrophes naturelles) ?

*Par exemple : la plantation de haies, la végétalisation et l'augmentation du couvert végétal, la préservation ou la création de zones humides, de zone d'expansion des crues, ...*

### ➤ Assainissement

Les milieux naturels participent à la protection des populations et des territoires face aux événements violents, dont la fréquence d'occurrence va continuer d'augmenter avec le changement climatique. On peut notamment citer la limitation des inondations (infiltration des eaux dans les sols, ralentissement des ruissellements, stockage des eaux dans les milieux humides et zones d'expansion des crues), la régulation des tempêtes, la réduction des épisodes de canicules, de sécheresse et d'incendie, la limitation de l'érosion des sols et du recul du trait de côté.

La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser l'**assainissement** ?

*Par exemple : plantation d'arbres, de haies, préservation des milieux humides, mise en place de démarches de compostage...*

### ➤ Régulation des populations d'êtres vivants

Les interactions entre espèces et le fonctionnement des milieux naturels régulent les populations d'êtres vivants. Ils maintiennent en vie les espèces, dont l'espèce humaine, mais également limitent quantitativement le nombre d'individus ce qui permet l'établissement d'une forme d'équilibre entre les espèces. C'est notamment sur ce principe que s'appuie le bio-contrôle (lutte contre les ravageurs des cultures grâce à leur prédateurs naturels), effectué par des espèces qualifiées d'auxiliaires.

La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser la **régulation des populations** ?

*Par exemple : la création de conditions favorables à l'installation d'auxiliaires (notamment les haies, les bords de champs enherbés), la réduction des impacts sur les populations d'auxiliaires (notamment usage de traitements de synthèse)*

## Services culturels

### ➤ Éducation

Les milieux naturels sont des supports d'éducation à l'environnement, aux sciences du vivant, à la compréhension du monde et à l'appropriation d'une culture du risque.

La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser l'**éducation à l'environnement** ?

*Par exemple : mise en place d'Aire terrestre/marine éducative, aménagement d'espace pour l'école dehors, organisation d'animations et/ou sorties nature autour de la compréhension du monde vivant, ...*

### ➤ Récréation, loisirs

Les milieux naturels sont des supports de loisirs et d'activités récréatives. Leurs diversités et leurs qualités assurent une plus grande disponibilité d'activités comme les sports de nature, la randonnée, la balade en milieux naturels, la chasse, la pêche, ...

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser les activités récréatives ?**

*Par exemple : protection des milieux supports de loisirs de nature, sensibilisation des usagers à la préservation des milieux, ...*

### ➤ Inspiration, spiritualité

Les milieux naturels et le patrimoine vivant sont des sources d'inspiration artistique, symbolique ou spirituel et sont donc des éléments importants de fondation des cultures et des sociétés. Ils participent également à la constitution de nos environnements et définissent l'esthétique de nos milieux de vie à grande échelle (ils façonnent nos paysages) et à petite échelle (ils habillent nos intérieurs).

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser l'esthétique, l'inspiration et la spiritualité ?**

*Par exemple : protection des paysages (atlas, plan d'action), végétalisation à but esthétique, valorisation du patrimoine naturel, utilisation de la symbolique de la nature (emblème, mascotte), concours photo, ...*

### ➤ Bien-être

Les milieux naturels et le patrimoine vivant jouent un rôle crucial dans le bien-être et la santé mentale des humains.

**La collectivité porte-elle des actions spécifiques de préservation ou restauration des écosystèmes en vue de favoriser le bien-être des populations ?**

*Par exemple : création d'espaces verts en centre urbain, ...*

## SYNTHÈSE 6

*En résumé : La notion de service écosystémique vous semble-t-elle bien intégrée dans l'action publique ? La dépendance des activités de la collectivité aux services rendus par la nature vous semble-t-elle bien évaluée ou en capacité de l'être prochainement ? Quel(s) service(s) vous semble(nt) le plus à risque sur votre territoire (dépendance et dégradation du service) ?*

*Un/des élément(s) vous semble(nt) important(s) à souligner ?*

*> Pour un meilleur usage du document, reportez cette rubrique à la [page 63](#).*

# CHAPITRE 7

## Panorama des actions engagées

L'objectif de ce dernier chapitre est de réaliser un bilan des actions déjà réalisées ou engagées par la collectivité en faveur de la biodiversité. Ce panorama d'actions, pouvant mettre en lumière des absences d'actions dans certains domaines, devra permettre à la collectivité d'identifier les priorités d'actions à développer ou les dynamiques à faire perdurer.

### Structuration de la gouvernance et mobilisation des acteurs

Quelles sont les actions entreprises par la collectivité pour fédérer, mobiliser ou soutenir les acteurs de la biodiversité sur son territoire ?

### Connaissances

Quelles sont les actions entreprises par la collectivité pour améliorer la connaissance du patrimoine vivant sur son territoire ?

Il peut s'agir par exemples d'études, de diagnostics, d'inventaires ponctuels ou réguliers.

La collectivité fait-elle partie de réseau de partage d'expérience et d'échanges entre pairs sur les sujets liés à la biodiversité ?

La collectivité est-elle inscrite dans des dispositifs de valorisation ou de labellisation de ses démarches en faveur de la biodiversité ? Si oui, lesquels.

### Sensibilisation et partage des connaissances

Quelles sont les actions entreprises par la collectivité pour partager les connaissances autour du patrimoine vivant ?

➤ À destination du grand public :

➤ À destination du public scolaire :

Quelles sont les actions entreprises par la collectivité pour **préserver** la biodiversité existante ?

*Par exemple : il peut s'agir de pratiques de gestion des espaces verts, d'actions visant à réduire l'impact des achats publics sur la biodiversité, ou d'adaptation des chantiers de bâtiments pour préserver la faune, ...*

➤ À destination des agents de la collectivité :

➤ À destination des élus de la collectivité :

➤ À destination de publics cibles spécifiques :

## Préservation de la biodiversité et réduction des impacts

Quelles sont les actions entreprises par la collectivité pour **protéger** la biodiversité ?

*Exemples : protection réglementaire d'espaces, stratégie d'évitement, acquisition foncière ...*

## Restauration de la biodiversité

Quelles sont les actions entreprises par la collectivité pour restaurer les espaces de nature ?


L'étude des opportunités de désimperméabilisation-renaturation des sols (notamment en milieu urbain) vous semble-t-elle être un axe de travail pertinent pour la collectivité ?

# Synthèses

## SYNTHÈSE 1.1 - PHYSIONOMIE DU TERRITOIRE

[> p.10](#)

L'objectif de ce chapitre est d'obtenir une vision d'ensemble sur les enjeux de biodiversité identifiés au cours de ce travail. Il s'agit d'une reprise des conclusions du document qui sont à mettre en regard des actions déjà réalisées ou au contraire non mises en œuvre sur le territoire. L'objectif de ce récapitulatif est de faciliter la prise de décision quant à l'élaboration d'un plan d'action en faveur de la biodiversité.

 Pour remplir ces cases vous pouvez effectuer un copier/coller depuis les paragraphes initiaux. Des renvois vers les pages correspondantes permettent de naviguer dans le document.



## **SYNTHÈSE 1.2 - ENJEUX SUPRACOMMUNAUX**

[> p.13](#)

## **SYNTHÈSE 1.4 - GOUVERNANCE**

[> p.17](#)

## **SYNTHÈSE 1.3 - DOCUMENTS COMMUNAUX**

[> p.16](#)

## **SYNTHÈSE 1.5- RÉSEAU D'ACTEURS**

[> p.19](#)

## SYNTHÈSE 2 - MILIEUX

> [p.26](#)

## SYNTHÈSE 3 - ESPÈCES

> [p.29](#)

## **SYNTHÈSE 4.1- TRAME VERTE**

[> p.37](#)

## **SYNTHÈSE 4.3- TRAME NOIRE**

[> p.43](#)

## **SYNTHÈSE 4.2- TRAME BLEUE**

[> p.41](#)

## **SYNTHÈSE 4.4 - TRAME URBAINE**

[> p.47](#)

## **SYNTHÈSE 5 - PRESSIONS**

[> p.52](#)

## **SYNTHÈSE 6 - SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES**

[> p.56](#)

L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine est un établissement public de coopération environnementale, né d'un partenariat entre la Région et l'OFB. Elle structure l'action collective en faveur de la nature. Véritable laboratoire territorial, elle développe les connaissances, accompagne les politiques publiques et mobilise les acteurs pour permettre à chacun d'agir pour la biodiversité.

Ses missions :

**Valoriser et diffuser les connaissances  
sur l'eau et la biodiversité**  
**Accompagner l'action publique  
et les projets favorables à la biodiversité**  
**Contribuer aux dynamiques innovantes  
et aux transitions écologiques**  
**Animer les stratégies régionales  
en faveur de la biodiversité**  
**Communiquer, sensibiliser  
et mobiliser tous les publics**



Rejoignez-nous   

[biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr](http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr)

**Site de Bordeaux**

Espace DARWIN  
87 quai des Queyries  
33 100 BORDEAUX  
09 80 91 06 46

**Site de Poitiers**

44 boulevard du Pont Acharde  
86 000 POITIERS  
05 49 49 61 00

[ten@arb-na.fr](mailto:ten@arb-na.fr)

